

Lettre aux Communautés

LAC

L'important est sans doute aujourd'hui de retrouver une âme, un sens à ce que nous essayons de vivre dans cette construction européenne, souvent laborieuse et difficile, et pour nous, chrétiens, de nous y engager avec générosité et réalisme.

Antoine Hérouard



Communauté Mission de France
BP 101 - 94171 Le Perreux-sur-Marne Cedex
Tel : 01 43 24 95 95 - Fax : 01 43 24 79 55
secretariat@missiondefrance.fr - missiondefrance.fr



l'Europe à la croisée des possibles

N° 299 - Mars - Avril 2019

l'Europe à la croisée des possibles

Quelle perception de l'Europe
chez des jeunes ?

Vers une Europe plus solidaire

Quel regard pour les chrétiens ?

8,50 €

N° 299 - Mars - Avril 2019

Lettre aux Communautés

LAC

La *Lettre aux Communautés*, revue bimestrielle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses : témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi.

Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme. ■



Sommaire

L'EUROPE À LA CROISÉE DES POSSIBLES	Michel Grolleaud	3
LA DÉCLARATION DE ROBERT SCHUMAN LE 9 MAI 1950	Paul Collowald	7
QUELQUES DATES	Dominique Devisse	11
QUELLE PERCEPTION DE L'EUROPE CHEZ LES JEUNES ?	Marianne Mineau	16
ENJEUX ET RAISONS D'ESPÉRER POUR LES AGRICULTEURS	Élisabeth Saint-Guily	22
DES PÊCHEURS CONTRAINTS DE S'ADAPTER	Guy Pasquier	28
DES SAISONNIERS DANS L'AGRICULTURE	Jean-Yves Constantin	34
AIRBUS DANS LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE	Laurent Maton	39
LE SAVEZ-VOUS ?	Dominique Devisse	45
POUR UNE EUROPE PLUS SOCIALE, SOLIDAIRE ET HUMAINE	Léon Dujardin	47
INTÉGRER LES MINORITÉS RÉGIONALES	Jean Bricchet	52
VERS UNE EUROPE PLUS SOLIDAIRE	Daniel Guéry	57
EXTRAITS DU PAPE FRANÇOIS		65
RENFORCER LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE	Charles Margue	66
EXTRAITS DU PAPE FRANÇOIS		73
NOTRE EUROPE	Christian Baumhauer	74
QUEL AVENIR AU-DELÀ DES POPULISMES ?	Henri Lastenouse	80
QUEL REGARD POUR LES CHRÉTIENS ?	Antoine Hérouard	86
RÉSONANCES : UNE ENTREPRISE DE PAIX	Alain Le Négrate	91
EXTRAITS DU PAPE FRANÇOIS		95

Éditorial

L'Europe à la croisée des possibles

Michel Grolleaud

« Allemagne au ralenti, Europe en panne » titrait le journal *Le Monde* le 15 janvier dernier. Ce titre était d'autant plus d'actualité que, le jour même, le Parlement britannique allait rejeter massivement l'accord sur le *Brexit* âprement négocié des mois durant par Theresa May avec l'Union européenne. Mais, en réalité, cet échec ne constituait que l'une des crises que traverse l'Europe aujourd'hui : difficultés à s'entendre sur l'accueil des migrants, développement du populisme dans certains pays, tentatives sécessionnistes récusant le principe de la solidarité nationale dans certains autres. Par ailleurs, les critiques ne manquent pas pour reprocher une gestion trop technocratique ou un développement économique trop libéral.

L'Europe a-t-elle donc fait son temps ? Devons-nous accepter l'idée qu'une possible dislocation ne serait pas un drame ? Ce n'est pas le parti-pris de ce numéro. Certes, l'Europe peut prêter le flanc à bien des critiques mais on ne peut oublier ce qu'elle a favorisé dans le domaine de l'entente entre les peuples, dans celui de la culture ou encore dans la défense de la place et du rôle des pays européens à l'échelle du monde. C'est la tonalité dominante des articles qui suivent, tel un appel à notre responsabilité citoyenne aujourd'hui.

Après plus de soixante ans d'un projet audacieux, considéré comme exemplaire dans le monde, il est bon d'entendre Paul Collowald, militant passionné d'une Europe unie dès la première heure, nous

rappeler que tout a commencé le 9 mai 1950. Ce jour-là fut marqué par un discours solennel de Robert Schuman, resté dans l'histoire comme l'acte de naissance de l'aventure européenne. Il sera évoqué de nouveau, avec des extraits de l'unique livre de R. Schuman, par Alain Le Négrate dans Résonances à la fin de cette livraison.

Vient alors, avec Dominique Devisse, un inventaire des principales étapes de la construction européenne, qui nous aide utilement à nous repérer dans cette longue marche. Un peu plus

**ON NE PEUT OUBLIER
CE QUE L'EUROPE A
FAVORISÉ**

loin, Dominique complétera son inventaire par quelques statistiques, en soulignant les progrès socio-économiques

et démocratiques de la politique européenne. Cependant, l'appartenance citoyenne à une Europe élargie est diversement perçue et assumée par la jeunesse française, si l'on en croit l'interrogatoire mené par Marianne Mineau auprès d'un groupe d'étudiants et de salariés.

Viennent alors plusieurs témoignages vécus, concernant divers secteurs de la vie économique. C'est d'abord le monde agricole dont Élisabeth Saint-Guily, économiste rurale, dresse un bilan lucide et réaliste tout en regardant l'avenir avec un certain optimisme. Puis Guy Pasquier, ancien prêtre-navigant au long cours et bon connaisseur du monde maritime, montre les efforts successifs de l'Union européenne pour améliorer les conditions de travail et de congé des marins, ainsi que pour réglementer les pratiques de pêche, en veillant à la sauvegarde des espèces. En revanche, avec Jean-Yves Constantin, nous découvrons le milieu des saisonniers dans l'agriculture, obligés de quitter pendant

des mois leur famille et leur pays pour travailler dans des conditions précaires, souvent comme « travailleurs déplacés », conditions peu soucieuses des lois sociales en vigueur. Le dernier témoignage nous transporte, avec Airbus, dans la puissante industrie aéronautique. Laurent Maton nous explique qu'à partir des années 80, le groupe Airbus, emporté par la vague ultra-libérale et soumis à la concurrence, s'est lancé dans des restructurations successives, au détriment des conditions de travail de tous les salariés.

Face à cette évolution socio-économique, qui tourne le dos à la charte des droits fondamentaux de l'U.E., Léon Dujardin lutte, avec le Réseau d'action sociale européen, contre la croissance des inégalités et pour la promotion d'une Europe plus libre, plus humaine et plus solidaire, sur laquelle avait insisté le pape François lors de sa visite au Conseil de l'Europe à Strasbourg en novembre 2014. Plus exigeant encore, au nom d'un régionalisme militant, Jean Brichet ne ménage pas ses critiques envers l'U.E. ultra-libérale, au point de souhaiter rien moins qu'une refondation de l'Europe. Plus positivement, Daniel Guéry, bon connaisseur de l'histoire européenne et très présent auprès des instances de l'U.E., plaide pour une avancée significative des procédures de solidarité dans l'Union. Dans la perspective des prochaines élections européennes, c'est un objectif plus ambitieux, y compris sur le plan législatif, que poursuit Charles Margue comme député Vert du Luxembourg. C'est le même souci que porte inlassablement Christian Baumhauer, entrepreneur d'origine allemande, installé en France depuis longtemps. Européen convaincu, il n'a cessé de contribuer, à travers divers projets lancés par l'U.E. et d'autres initiatives venant d'associations, à œuvrer pour l'avenir de l'Europe qu'il

voit comme « un phare de l'humanisme dans le monde » au service de la démocratie et de la paix.

Les deux derniers articles proviennent de deux spécialistes et artisans du fonctionnement de l'U.E. D'abord Henri Lastenouse dont l'engagement comme secrétaire général du mouvement « Sauvons l'Europe » est à la fois tout un programme et un cri d'alerte. Familier des différents services et bureaux de l'U.E., il est souvent à Bruxelles pour suivre des dossiers et faire avancer la cause d'une U.E. plus responsable et plus solidaire. Quant à Mgr Antoine Hérouard, c'est comme délégué de la Conférence des évêques de France auprès de la Commission des évêques de France de l'Union européenne (COMECE) basée à Bruxelles, qu'il exprime l'espoir que les prochaines élections permettront à l'U.E. de surmonter les égoïsmes nationaux qui l'ont divisée et ont nui à sa noble mission de concorde et de paix.



Prochains thèmes abordés :

N° 300 À qui irions-nous ?

N° 301 Le couple, quel avenir ?

La déclaration de Robert Schuman le 9 mai 1950

Paul Collowald

Propos recueillis par Henri Lastenouse,
secrétaire général de l'association Sauvons l'Europe.

COMMENT COMPRENDRE L'ENJEU DE L'ÉLECTION EUROPÉENNE ?

Si le Parlement européen est une assemblée unique d'une grande diversité politique et culturelle, c'est surtout un lieu de débats très techniques, où de multiples décisions sont prises sur des sujets très concrets et très variés. Peser sur le débat parlementaire européen demande du temps, de l'expertise et de l'expérience. Chez beaucoup de nos voisins européens, notamment en Allemagne, les candidats sont scrupuleusement sélectionnés en vue d'effectuer plusieurs mandats, afin de faire leur miel des réseaux bruxellois. C'est seulement à ce prix qu'il est possible de se voir confier les postes clés de rédacteur ou de coordinateur des textes législatifs initiés par la Commission européenne et ensuite amendés et votés par le Parlement européen.

Cette réalité n'est pas vraiment perçue en France, sans doute à cause du caractère « quasi récréatif » du mode de scrutin électoral. Historiquement, l'élection européenne sert à faire des « coups politiques » et non pas à doter les électeurs

À PROPOS DE L'AUTEUR

Paul Collowald, appelé « pionnier de l'Europe unie », fit partie des proches de R. Schuman dès 1950. Ancien résistant au régime nazi en Alsace et en Moselle,

il occupa plusieurs postes au Parlement européen et s'y investit spécialement dans l'intergroupe « Tiers-Monde » sur la grande pauvreté.

français des meilleurs représentants possibles pour servir la France et l'Europe ! De plus, la France a perdu l'habitude d'envoyer à Strasbourg quelques personnalités hors du commun comme ce fut le cas pour Louise Weiss et Simone Veil que j'ai eu l'honneur de côtoyer ou des personnalités de premier plan comme le président Giscard d'Estaing ou Michel Rocard. Bref, il y a avant tout un enjeu concret lié aux personnalités qui seront la voix de la France en Europe durant les cinq prochaines années !

QUELLE A ÉTÉ VOTRE EXPÉRIENCE INITIATIQUE SUR LE CHEMIN DE L'EUROPE ?

Pour moi, ce fut avant tout le 9 mai 1950, comme le relève d'ailleurs très bien Sabine Menu au cours des entretiens que nous avons eus ensemble. Je me trouve jeune journaliste à la rédaction de mon quotidien strasbourgeois *Le*

Nouvel Alsacien. Sur le fil AFP, je vois annoncer une conférence de presse pour l'après-midi portant sur une importante communication du gouvernement français. Au fur et à mesure

INDISPUTABLEMENT, IL
Y A UN AVANT ET
UN APRÈS LE 9 MAI 1950

que tombent les dépêches, je découvre dans la quarantaine de lignes de la « Déclaration Schuman » la réponse aux questions que j'avais eu l'incroyable chance de partager avec Schuman le vendredi 12 août 1949, lors de l'entretien que nous avons eu en marge de la première session du Conseil de l'Europe¹.

VOTRE RENCONTRE AVEC LE PROJET EUROPÉEN EST DONC AUSSI UNE EXPÉRIENCE PERSONNELLE ?

En effet, j'avais ce jour-là raccompagné le ministre dans Strasbourg jusqu'à la préfecture où il logeait, après une réception au Foyer des étudiants catholiques (FEC). J'étais l'un des animateurs à l'époque, sous la houlette du fameux

1. Le Conseil de l'Europe, organisation intergouvernementale, a été institué le 5 mai 1949 par le traité de Londres.

Frère Médard, d'un cycle de conférences organisé par les Intellectuels chrétiens sociaux.

Durant notre pérégrination, Schuman m'interroge sur mes derniers reportages et je lui indique que je reviens d'une enquête sur la jeunesse allemande. J'expliquais la complexité de la situation de cette jeunesse issue des jeunesses hitlériennes.

Robert Schuman enchaîne en me faisant remarquer que les premières élections allemandes d'après-guerre auront lieu dans 48 heures, le dimanche 14 août. La République fédérale d'Allemagne existe depuis le mois de mai 1949 avec sa Constitution mais n'a encore ni parlement, ni gouvernement. Je vois le ministre très préoccupé de ce qui va sortir des urnes. Je l'entends encore s'interroger : « Allons-nous recommencer le Traité de Versailles avec son cortège d'humiliations, de crises et d'engrenages tragiques comme pour le " premier après-guerre " ? Comment allons-nous trouver une solution européenne permettant à cette jeune république allemande de s'intégrer dans un après-guerre démocratique ? »

AVEC LE REcul, À QUEL POINT LE 9 MAI 1950 A-T-IL INFLÉCHI LA VIE DES FRANÇAIS ?

Indiscutablement, il y a un avant et un après le 9 mai 1950 pour la France, pour l'Allemagne et, *in fine*, pour l'organisation politique du continent européen.

En me quittant, Robert Schuman m'indique aussi qu'il doit se rendre à New-York le mois suivant pour rencontrer ses homologues anglais et américain, pour traiter justement du « problème allemand ». Au cours de cette réunion, il est décidé d'y apporter un début de réponse lors de la prochaine rencontre à Londres le 10 mai 1950 et Schuman se voit confier la mission de proposer un document exploratoire préparant de futures décisions.

Au cours du printemps 1950, au fur et à mesure qu'approche la date du 10 mai, Robert Schuman réfléchit à sa proposition pour Londres. Voilà, par ailleurs, que Jean Monnet, Commissaire au Plan, avec son équipe, lui fournit mi-avril les sept feuillets qui allaient devenir la « Déclaration Schuman ».

Les quarante lignes de la proposition Monnet, c'est un avenir possible à présenter à ses collègues américain et anglais. En décidant de faire de ce texte la position de la France, *via* un vote en conseil des ministres, Schuman fait date. Assumer politiquement les sept feuillets de Monnet, qui auraient pu très bien finir aux archives, c'est poser un acte historique en rupture avec la tradition du Quai d'Orsay dont il est le patron.

Avant d'être l'acte fondateur de l'Europe, le 9 mai 1950 est un acte par lequel la France ouvre une nouvelle ère dans sa relation à l'Allemagne. Un acte certes déjà imaginé par quelques pionniers ou visionnaires, mais jamais incarné avant cette date. D'ailleurs Adenauer, dans sa réponse à Schuman, rajoutera un *post scriptum* à la main avouant avoir espéré cette nouvelle ère depuis 1925...

QUE RETENIR D'ESSENTIEL POUR LE PROCHAIN SCRUTIN EUROPÉEN ?

Le 9 mai 1950, Robert Schuman répondait dans le contexte de son temps à cette question fondamentale qui continue à courir : « Quel est encore le poids des nations européennes ? » Ce dont je me souviens et ce que je ressens aujourd'hui, c'est qu'en politique, il faut à la fois de l'imagination, de l'audace et du pragmatisme. Cela donne au final les petits pas très concrets de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et en même temps, la vision à terme d'une « fédération européenne ».

On oublie aussi souvent que dans le texte du 9 mai se trouve une innovation institutionnelle avec la composante supranationale, symbolisée par la Haute autorité. C'est dans cette composante supranationale que se niche toute « souveraineté européenne », mais aussi le principe de l'égalité de droits entre partenaires, quelles que soient leur puissance et leur performance du moment. Cette égalité fonde la paix.

Prendre la peine d'aller voter lors des prochaines élections renouvelle notre adhésion à cette initiative révolutionnaire que fut le 9 mai 1950 ! Et s'inscrit dans ce changement d'espérance que fut la déclaration Schuman.

Quelques dates

Dominique Devisse

AU COMMENCEMENT, LE 9 MAI 1950 : UNE DÉCLARATION DE ROBERT SCHUMAN

Au cours d'une conférence de presse au Quai d'Orsay, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman, prononce une déclaration historique. Il appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Son but : assurer une paix durable sur le continent, grâce au développement d'une solidarité de production entre la France et l'Allemagne. Cette organisation constituerait la première étape vers une fédération européenne. Le plan proposé dans cette déclaration a été élaboré par Jean Monnet, alors commissaire général au Plan.

18 AVRIL 1951 : CRÉATION DE LA CECA

La Communauté européenne du charbon et de l'acier est créée pour une période de 50 ans, avec la signature du *Traité de Paris* par six pays : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne (RFA).

À PROPOS DE L'AUTEUR

Dominique est membre de l'équipe Mission de France de la Somme. Elle est chargée de la création et de l'animation de la diaconie dans le diocèse d'Amiens.

Elle est convaincue que l'avenir de l'humanité est dans la coopération plus que dans le repli frileux sur soi et dans l'inclusion plutôt que dans l'exclusion.

25 MARS 1957 : CRÉATION DE LA CEE ET DE L'EURATOM

Deux traités sont signés à Rome par les six pays européens. Le premier institue la Communauté économique européenne (CEE), qui a pour but la mise en place d'un marché commun, et le second, la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA), dite Euratom. Les deux traités de Rome sont conclus pour une durée illimitée.

14 JANVIER 1962 : ADOPTION DES PREMIERS RÈGLEMENTS SUR LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

1^{ER} JUILLET 1968 : RÉALISATION DE L'UNION DOUANIÈRE ENTRE LES SIX

Les droits de douane entre les six membres de la CEE sont totalement supprimés. Un tarif douanier commun est mis en place aux frontières extérieures de la CEE.

1^{ER} JANVIER 1973 : PREMIER ÉLARGISSEMENT, DE L'EUROPE DES SIX À L'EUROPE DES NEUF

Avec l'adhésion à la CEE du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni.

1^{ER} JANVIER 1981 : DEUXIÈME ÉLARGISSEMENT

La Grèce entre à son tour dans la CEE.

14 JUIN 1985 : SIGNATURE DES ACCORDS DE SCHENGEN APRÈS DIX ANS DE TÂTONNEMENTS

La Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et la RFA signent à Schengen des accords prévoyant la suppression progressive des frontières entre ces États et la libre circulation des personnes. La convention d'application de l'accord est signée le 19 juin 1990 et entre en vigueur le 26 mars 1995.

1^{ER} JANVIER 1986 : TROISIÈME ÉLARGISSEMENT, L'EUROPE DES DOUZE

Entrée de l'Espagne et du Portugal.

17 ET 28 FÉVRIER 1986 : SIGNATURE DE L'ACTE UNIQUE EUROPÉEN

Les Douze signent, à Luxembourg et à La Haye, l'Acte unique qui modifie le traité de Rome sur la CEE (neuf États signent le 17, le Danemark, l'Italie et la Grèce signent le 28). Il fixe l'échéance pour la réalisation du marché intérieur unique au 31 décembre 1992. Celui-ci entre en vigueur le 1^{er} janvier 1993.

7 FÉVRIER 1992 : SIGNATURE DU TRAITÉ DE MAASTRICHT QUI CRÉE L'UNION EUROPÉENNE

Celle-ci est constituée de trois piliers : les communautés (CECA, CE, CEEA), la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures (JAI). La CEE devient la Communauté européenne (CE). Dans le traité de Maastricht, une citoyenneté européenne est instituée, les pouvoirs du Parlement européen sont renforcés et l'Union économique et monétaire (UEM) est lancée. Le traité de Maastricht entre en vigueur le 1^{er} novembre 1993 après ratification des parlements des États membres.

1^{ER} JANVIER 1995 : QUATRIÈME ÉLARGISSEMENT, L'EUROPE DES QUINZE

Entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

2 OCTOBRE 1997 : SIGNATURE DU TRAITÉ D'AMSTERDAM

Les ministres des Affaires étrangères des Quinze signent un traité qui modifie le traité sur l'Union européenne (TUE) et celui instituant la Communauté européenne (TCE). La Communauté européenne acquiert de nouveaux domaines de compétence. Le traité entre en vigueur le 1^{er} mai 1999.

1^{ER} JANVIER 1999 : L'EURO DEVIENT LA MONNAIE UNIQUE DE 11 DES ÉTATS MEMBRES

1^{ER} JANVIER 2002 : PIÈCES ET BILLETS EN EURO SONT MIS EN CIRCULATION

Onze États forment à cette date la « zone euro » : Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et RFA. L'euro devient alors officiellement leur monnaie légale. La Grèce les rejoindra le 1^{er} janvier 2001, la Slovénie le 1^{er} janvier 2007, Chypre et Malte le 1^{er} janvier 2008, la Slovaquie le 1^{er} janvier 2009, l'Estonie le 1^{er} janvier 2011, la Lettonie le 1^{er} janvier 2014 et la Lituanie le 1^{er} janvier 2015, faisant ainsi passer à 19 le nombre de pays de la zone euro.

26 FÉVRIER 2001 : SIGNATURE DU TRAITÉ DE NICE

Il est destiné à assurer un bon fonctionnement institutionnel pour une U.E. élargie. Il entre en vigueur le 1^{er} février 2003.

EN JUILLET 2003

La Convention composée de représentants des gouvernements européens remet son projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe aux chefs d'État et de gouvernement qui, après négociation, signent le nouveau traité en octobre 2004 à Rome. Mais le rejet du traité par les électeurs français et néerlandais, par référendum – respectivement les 29 mai et 1^{er} juin 2005 – signe l'arrêt de mort de la Constitution européenne qui n'entrera jamais en vigueur.

1^{ER} MAI 2004 : UNE EUROPE À VINGT-CINQ

Entrée en vigueur du traité signé à Athènes le 16 avril 2003. Dix nouveaux États entrent dans l'U.E. : Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie, Slovénie. Elle passe à 27 le 1^{er} janvier 2007 : la Roumanie et la Bulgarie deviennent à leur tour membres de l'U.E.

13 DÉCEMBRE 2007 : SIGNATURE DU TRAITÉ DE LISBONNE

Les chefs d'État et de gouvernement s'accordent sur l'idée d'un traité simplifié pour sortir du blocage institutionnel. Les 27 chefs d'État et de gouvernement, après être parvenus à un accord final sur le nouveau traité modificatif lors du

sommet informel à Lisbonne les 18 et 19 octobre 2007, signent ce traité le 13 décembre dans cette même ville. Le traité entre en vigueur le 1^{er} décembre 2009.

2 MARS 2012 : SIGNATURE DU TRAITÉ SUR LA STABILITÉ, LA COORDINATION ET LA GOUVERNANCE (TSCG)

Il interdit aux États signataires (25 des 27 membres de l'U.E., à l'exclusion du Royaume-Uni et de la République tchèque) un déficit structurel supérieur à 0,5 % du PIB et modifie les mécanismes de sanction. Ce traité constitue un pas en avant vers une gouvernance économique de l'U.E. et consacre un transfert de souveraineté non négligeable en matière de politique budgétaire.

1^{ER} JUILLET 2013 : DERNIER ÉLARGISSEMENT

La Croatie devient le 28^e membre de l'U.E., dont la population atteint désormais plus de 508 millions de personnes.

29 MARS 2017 : VERS LE BREXIT

Le Royaume-Uni notifie au Conseil européen son intention de quitter l'U.E., conformément à l'article 50 du TUE. Cela fait suite au référendum du 23 juin 2016 par lequel une majorité d'électeurs britanniques a voté en faveur de la sortie de leur pays de l'U.E. Des négociations sont entamées entre le gouvernement britannique et la Commission européenne en vue d'obtenir un accord sur les modalités du divorce, dont le terme est fixé au 29 mars 2019.

Quelle perception de l'Europe chez les jeunes ?

Marianne Mineau

Ereb ou « soir », est un mot que les marins phéniciens utilisaient pour désigner l'une des deux rives de la mer Égée. L'Ereb désignerait le couchant, l'Ouest, l'Occident, par opposition au levant, l'Orient, l'Asie et aurait donné en grec, le mot *Eurôpè*. Quelques centaines d'années plus tard, en tournant mon regard vers le crépuscule et les étoiles qui commencent à briller dans le ciel, je me demande à mon tour quelle signification donner au mot Europe.

Ces étoiles, formant une ronde sur ce tissu bleu roi ? Cette multitude de nations qui partageraient une culture commune ? Un petit continent ?

Poussée par la Mission de France, intriguée à mon tour par le sujet et munie de quelques questions, je suis partie en quête d'une réponse auprès de mes compères : jeunes de tous horizons, de 18 à 30 ans.

DÉSINTÉRÊT ?

« Je n'ai pas vraiment d'avis », « C'est compliqué tes questions ! » Sourcils interrogateurs, le sujet de l'Europe n'est pas de ceux qui font beaucoup parler les

À PROPOS DE L'AUTEUR

Marianne conseille les collectivités locales sur leur gestion des déchets. Elle s'implique par ailleurs dans des projets comme la création d'un supermarché coopératif ou le Service Jeunes de la Mission de France par exemple.

Ce dernier a pour but de faire vivre la foi là où on ne l'attend pas, d'oser la rencontre. Il propose des sessions dans des lieux inattendus comme des festivals, au cirque ou encore à l'international.

jeunes. De prime abord, on pourrait croire que l'Europe ne nous intéresse pas. Et c'est possible.

D'ailleurs, ceux qui prennent finalement le temps de se pencher sur mes questions ne sont peut-être pas tout à fait représentatifs de la population de 18 à 30 ans : cinq étudiants pour 13 jeunes professionnels, une moyenne d'âge de 26 ans et, de près ou de loin, en relation avec la Mission de France. *Quid* des autres ? Désintérêt certain. Est-il nécessaire de rappeler que seuls 27 % des moins de 35 ans ont voté lors des dernières élections présidentielles contre 60 % des plus de 60 ans ? Mais pour quelles raisons ? Les spéculations resteront ouvertes : défiance, méconnaissance de l'Europe, culture non européenne, sujet complexe, non identification, absence du quotidien, etc.

L'EUROPE N'EST PAS
UN SUJET QUI FAIT
BEAUCOUP PARLER
LES JEUNES

UNE EUROPE ? DES EUROPE ?

Premier et seul consensus chez ces jeunes interrogés : l'Europe est ce sol « qui s'étend du Portugal aux chaînes montagneuses de l'Oural, limité au Nord par la mer du Nord et au Sud par la Méditerranée ». L'Europe, « région du monde », déterminée par un ensemble géographique doté de frontières liquides hormis à l'Est ; c'est subjectif.

Puis vient l'Europe « pourvue de pays aux racines linguistiques gréco-romaines et d'un héritage culturel chrétien ». Une Europe historique donc qui, au travers des conflits et des conquêtes et de la perméabilité des frontières, introduit une proximité entre pays et ce désir ambivalent « d'unité, mais aussi de division ». Certains parlent d'Europe « composée de nations qui ont fait le choix de s'assembler de façons diverses et ont formé plusieurs groupes et plusieurs couches – principalement : l'Union européenne, l'espace Schengen, la zone Euro –. Ces nations mettent des ressources en commun, créent des institutions et des instruments communs, établissent et acceptent de respecter un certain nombre de règles communes. Elles acceptent de prendre certaines

décisions en commun et considèrent que ces coopérations « valent la peine que sont le prix, les obligations, les contraintes, les contrôles et les inconvénients auxquels elles consentent ».

Et enfin, comme découlant de tout cela, certains jeunes parlent de l'Europe rêvée, l'Europe-idée, l'Europe comme promesse de paix, de construction, de partage de valeurs communes et dont les éventuelles différences ne feraient que consolider ce désir de vivre-ensemble et de paix entre les peuples.

Nous parlons tous d'une Europe comme mosaïque de peuples et de visages. Ce puzzle est encadré par une institution « bureaucratique » qu'est l'Union européenne, avec les sommets réguliers et les « photos de classe » des chefs d'État, sans que l'on saisisse ou perçoive bien l'objet des échanges et les évolutions par rapport aux sommets précédents. Un autre jeune parle d'« un chantier inachevé dont les architectes étaient plein d'ambition, mais dont les successeurs s'enlisent parfois au détriment de la tâche à accomplir ».

QUELQUES EUROS ET UN SAC SUR LE DOS...

Au-delà de la complexe question de la définition, l'Europe dans nos vies quotidiennes se résume souvent rapidement. L'euro, bien sûr, notre monnaie commune. Les programmes scolaires, qui abordent quelques fois l'U.E. et notre citoyenneté européenne. Mais c'est surtout dans les études supérieures et avec l'acquisition d'une relative indépendance et de mobilité, que la notion d'Europe devient (enfin) concrète. D'une part avec l'espace Schengen, « je peux me déplacer dans n'importe quel pays de l'Europe ». D'autre part avec le fameux programme Erasmus permettant au jeune la rencontre de nationalités multiples au cours de son cursus étudiant, en France ou ailleurs en Europe. Contexte de mondialisation oblige, les déplacements sont faciles, rapides et peu coûteux. Jamais les jeunes n'ont autant voyagé.

Stage, lieu de vie ou travail peuvent également ancrer un peu plus l'Europe dans notre quotidien : « Nous sommes à la frontière allemande et avons des avantages à habiter là. Par exemple, pouvoir travailler en Allemagne, habiter là-bas, faire nos courses... » Enfin, ceux d'entre nous qui sont investis ou touchés

par l'environnement ou l'agriculture ne sont pas en reste pour se mobiliser lorsque les prises de position, liées à la PAC (Politique agricole commune) par exemple, pèsent « en bien ou en mal » au cœur de nos vies.

À la question du sentiment d'appartenance à l'Europe, les prises de position se font pour l'écrasante majorité affirmatives :

« Oui, j'ai le sentiment d'être Européenne parce que je connais aussi bien, voire mieux que le territoire français, des territoires de pays voisins où j'ai voyagé et vécu, notamment l'Allemagne et l'Angleterre ; parce que je parle les langues de ces pays, parce que la France est en

83 % DES ÉTUDIANTS
ERASMUS DÉCLARENT SE
SENTIR PLUS EUROPÉENS
APRÈS LEUR VOYAGE

Europe, parce que je raisonne sur mes choix de vie à l'échelle de l'Europe et non pas de la France, parce qu'ailleurs dans le monde – les États-Unis – j'ai été amenée à dire que je venais d'Europe et que ça avait du sens, parce que vu de là-bas, il y a bien une unité culturelle, sociale, économique, de l'Europe, de ses différents pays, par opposition à d'autres zones du monde. »

C'est en sortant de France, finalement, que ce sentiment d'appartenance à l'Europe semble s'acquérir. C'est d'ailleurs une ambition affichée du programme Erasmus dont 83 % des étudiants bénéficiaires déclarent se sentir plus européens après leur voyage. Pour quelques-uns, c'est même en sortant du cadre de l'Europe, face à de plus grandes différences culturelles, sociales et politiques mais aussi physiques, que cette appartenance à l'Europe commence à faire sens, peut-être « parce qu'avec l'éloignement, on se représente davantage en grandes masses ou régions du monde ».

Quelques-uns ne s'identifient pas à l'Europe. « Au cours de mes quelques séjours aux quatre coins du monde, j'ai toujours été vu comme un Français, jamais comme un Européen. Le socle commun à tous les Européens est pour moi trop ténu pour faire exister ce sentiment d'être Européen ! »

Et ces jeunes qui ne peuvent voyager alors ? Les oubliés du programme

Erasmus : ceux qui ne font pas d'études supérieures, ceux dont les familles ne peuvent compléter les bourses européennes ou dont la culture et l'environnement ne permettent pas d'envisager ce voyage initiatique qui rend européen ? Et ces Européens autres que ceux des six pays fondateurs avec qui, comme nous le partage un jeune, « on ne se sent pas aussi enthousiastes à être en lien [...], on ne se sent pas de lien d'appartenance ou de parenté » ? Après avoir été en Ukraine, il témoigne de ses rencontres avec les Européens de l'Est : « Ils connaissaient tous beaucoup mieux les différents pays de l'Europe que moi, ainsi que leur actualité, leur histoire. J'ai vraiment eu le sentiment que pour eux l'Europe était une richesse. Ils étaient curieux des autres pays. Beaucoup plus que moi, que nous ! »

Tous ces jeunes « exclus » renforcent finalement l'existence d'inégalités qui font de cette Europe, une Europe d'élites.

DYSFONCTIONNEMENTS... POUR DES LENDEMAINS QUI CHANTENT ?

Il y a donc des grands succès européens : Erasmus et le maintien de la paix, voire l'absence « de perspectives de guerres ou de grandes violences. C'est un diplomate singapourien qui mettait cela en avant : “*zero prospect or war*” (qui est plus fort que le simple “*zero war*”). C'est probablement à nuancer, mais ça reste assez vrai [...]. Et c'est précieux ». Mais ils ne nous laissent pas dupes sur les dysfonctionnements de l'Europe : décideurs trop lointains, concurrences fiscales déloyales, politique de libéralisation, inégalités de niveaux de vie, PAC, libre-échange, dont le *Brexit* n'est qu'un symptôme visible du manque de sens qu'est l'Europe d'aujourd'hui.

Dans cette période d'incertitudes que traversent nos générations X et Y, les idées pour réinventer l'Europe restent au rendez-vous. Un jeune parle d'« États-Unis d'Europe », pour diminuer les écarts et les inégalités entre pays européens, un autre du retrait des lobbies et des industries de la place politique, avec la mise en place d'une vraie démocratie. D'autres soutiennent l'importance de la souveraineté nationale et du manque de cohérence qu'il y a à vouloir donner une dimension supranationale à des nations construites

comme telles, remettant en cause l'intérêt d'une U.E. telle qu'on la connaît.

Un jeune détaille un plan d'action qui passe par une réappropriation de l'Europe par les peuples – dans sa formulation, ses projets, ses limites et une expérience vécue –, des comptes-rendus honnêtes et clairs de la mise en œuvre des moyens, des avancées et des difficultés. Sans oublier la création de communs culturels contemporains – la Seconde Guerre mondiale ne pouvant rester la seule mémoire commune des Européens.

L'EUROPE N'EST PAS
TANT À DÉFINIR QU'À
CONSTRUIRE JOUR
APRÈS JOUR

Si aucun d'entre eux ne prêche de méthode radicale en vue de cette réappropriation européenne, peu identifient « les moyens et les conditions qui permettent d'amorcer les changements au cœur des institutions européennes, de lever les freins au changement ».

*

Arrivée au terme de ma quête, je n'ai finalement pas trouvé de réponses. L'Europe n'est pas tant à définir qu'à construire jour après jour. L'Europe, c'est un peu comme une famille qui ne s'est pas choisie ; chaque pays qui la compose peut y apporter ses richesses, ses projets, et contribuer à bâtir une maison commune sans en dévoyer l'identité propre, les spécificités culturelles, politiques, sociales, ...

En revanche, tant que le paradigme du capitalisme mondialisé ne sera pas effondré, coopération, construction, partage et Europe resteront pour moi... des mots creux, un doux rêve. De ceux qui, un bon matin, semblent devoir impérieusement basculer dans la réalité ?

L'auteur tient à remercier Damien Beurrois, Élodie Boissard, Mayeul Cachia, Ambroise Dumoulin, Élisabeth Falconnet, Delphine Franco-Keller, Baptiste Galerne, Anton Kitanov, Jean-Baptiste Laloi, Aubin des Mazery, Clémence et Perceval Mineau, Marlène Redondo, Sophie Scalabrino et sa meilleure collègue pour leurs réflexions partagées !

Enjeux et raisons d'espérer pour les agriculteurs

Élisabeth Saint-Guily

Chaque année, le salon international de l'agriculture de Paris vient médiatiser pour une semaine la situation des agriculteurs et des agricultrices en France. Cette vitrine est bien loin des réalités que l'on peut connaître, notamment au sein du réseau des associations Solidarité Paysans qui viennent en aide aux agriculteurs en difficulté. Surendettement, dépression, conflits au sein des familles et des exploitations agricoles en société, perte de motivation, absence de revenu décent... La liste est longue des symptômes d'une crise agricole qui dure.

En parallèle, les citoyens et les citoyennes expriment avec raison leur besoin d'avoir une alimentation de qualité et des territoires préservés. Ils critiquent de plus en plus les effets négatifs sur l'environnement et la santé humaine d'une agriculture parfois devenue très industrielle.

Les élections européennes du 26 mai 2019 interviennent en pleine réforme de la Politique agricole commune (PAC) pour 2020 et au-delà. La PAC représente 43 % du budget de l'Union européenne.

Comment en est-on arrivé là ? Quels sont les enjeux actuels pour l'agriculture en Europe et en France ?

À PROPOS DE L'AUTEUR

Élisabeth Saint-Guily est ingénieur en agriculture de l'ISA Lille. Elle a travaillé 12 ans à Solidarité Paysans dans le Nord. Elle fait actuellement une

thèse d'économie rurale sur la vulnérabilité et la résilience des agriculteurs en difficulté. Elle est membre de Chrétiens dans le monde rural.

L'AGRICULTURE EN FRANCE

On estime à 450 000 le nombre d'exploitations agricoles en France. C'est un chiffre qui ne fait que baisser depuis les années soixante. La superficie moyenne des exploitations agricoles était de 61 hectares en 2017, avec une forte variation en fonction des productions. L'agriculture biologique certifiée progresse avec plus de 25 000 exploitations en 2013, soit 5 % de la surface agricole utile de la France. Près de 60 % des fermes bio se trouvent dans quatre régions : les Pays de Loire, la Nouvelle Aquitaine, l'Occitanie et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

C'EST UNE CRISE
MORALE QUI TOUCHE
LE MONDE AGRICOLE

Selon la MSA (Mutualité sociale agricole), un tiers des agriculteurs français aurait perçu l'équivalent de moins de 350 euros par mois en 2016. Voilà une bien maigre rémunération de leur travail, quand bon nombre d'agriculteurs et d'agricultrices accomplissent des semaines de près de 80 heures de travail !

Au-delà de ces faibles revenus, c'est aussi une crise morale qui touche le monde agricole. Au moins un suicide d'agriculteur tous les trois jours selon l'Institut national de veille sanitaire (INVS). Le bonheur n'est plus vraiment dans le pré...

Pourtant, la Politique agricole commune de l'Union européenne, mise en place dès 1962, a plutôt été un succès au regard des objectifs qu'elle s'était fixés : autosuffisance alimentaire en Europe, transfert d'une partie de la main d'œuvre agricole vers l'industrie et le tertiaire, meilleures conditions de vie et de travail pour les agriculteurs.

En France, les leaders des syndicats agricoles, formés par la Jeunesse agricole catholique, ont accepté le plan proposé par le ministre de l'Agriculture. Ensemble, main dans la main et en « cogestion », ils vont orchestrer la modernisation de l'agriculture. L'agrandissement des exploitations en termes de surface commence. Il ne s'arrêtera plus. Les jeunes agriculteurs sont mieux

formés et soutenus dans leurs investissements par les politiques publiques, sous réserve que leur projet de développement corresponde au modèle choisi par l'État et le syndicalisme majoritaire.

La productivité agricole augmente. On produit plus mais on vend toujours aussi bien du fait de la protection du marché européen par des barrières douanières et de l'encadrement des prix agricoles. Mais la machine s'emballe. On produit plus que nos besoins. Les stocks de blé, de beurre et de poudre de lait s'accumulent.

Face à cette crise de surproduction, la Politique agricole commune est modifiée.

L'ÉVOLUTION DE LA PAC

En 1984, on instaure des quotas laitiers. Chaque agriculteur a le droit de produire une certaine quantité par an et bénéficie d'un prix garanti élevé.

PLUS ON EXPLOITE
UNE GRANDE SURFACE,
PLUS ON TOUCHE D'AIDES

En 1992, le système de soutien aux agriculteurs de la PAC change. On instaure des aides liées à la surface exploitée. C'est la fin de l'intervention

sur les prix. Le lien entre les primes PAC et les surfaces va renforcer la course à l'agrandissement des exploitations agricoles. Plus on exploite une grande surface, plus on touche d'aides. Progressivement, ces subventions annuelles vont représenter une part de plus en plus importante du revenu dégagé par les exploitations : 58 % en 1995, puis 81 % en 2001 et 97 % en 2003.

L'agriculture permet de produire l'alimentation de la population, certes, mais elle procure d'autres services à la société : environnement, patrimoine, loisirs, maintien des activités économiques et sociales en milieu rural. En 1999, le deuxième pilier de la PAC est créé : un financement pour le développement rural des territoires. Il représente aujourd'hui à peine un quart du budget de la PAC. Mais il a permis la réalisation d'un certain nombre de projets pour le bien commun tels, par exemple, l'aménagement des anciennes voies de chemin de

fer en voies vertes ou le maintien et la plantation de haies dans les zones de bocage.

Sortir du productivisme est difficile. Mais la PAC franchit peu à peu des étapes. En 2006, une nouvelle réforme instaure le découplage des aides à la surface agricole. Quelle que soit la culture, le montant perçu est le même. C'est la fin du soutien à la culture de maïs destiné à l'ensilage pour nourrir les bovins. Dans le même temps, les conditions pour bénéficier des subventions annuelles incluent désormais des exigences environnementales.

LES CRISES RÉCURRENTES

Cependant, les agriculteurs traversent plusieurs crises successives liées aux scandales alimentaires et à la dérégulation des marchés agricoles, sur pression des autres pays du monde, dans le cadre des négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'Union européenne a dû accepter de réduire son protectionnisme en matière agricole pour pouvoir continuer à exporter des avions Airbus et des produits de luxe. Dans ce contexte, les prix des céréales et du lait sont soumis à une volatilité croissante. Et en 2015, le système des quotas laitiers est arrêté en Europe. On produit trop de lait. Les marchés d'exportation ne s'avèrent pas si porteurs. Les prix baissent en dessous des coûts de production. C'est la catastrophe, surtout pour les élevages de taille importante. Plus on produit de lait, plus on perd de l'argent. Or les vaches n'ont pas de robinet sur les mamelles. On ne peut pas réduire la production du jour au lendemain !

Depuis la création de la Communauté européenne, devenue l'Union européenne, on est passé de 6 à 28 pays (bientôt 27 avec la sortie du Royaume-Uni). Des négociations sont en cours au sujet de la PAC post 2020. Mais il est bien difficile de se mettre d'accord vu la diversité des réalités agricoles dans ces 27 pays : la PAC doit-elle viser l'autosuffisance alimentaire ou l'exportation ? Quel avenir pour les anciens kolkhozes privatisés en Europe de l'Est ?

L'Union européenne exporte beaucoup de denrées alimentaires vers les

pays du Sud, avec parfois une subvention à l'export qui représente une forme de dumping. Les paysans des pays du Sud ne peuvent pas tenir face à cette concurrence des produits importés comme le concentré de tomate, le sucre, le lait en poudre. La PAC, qui est née d'une situation de dépendance alimentaire en Europe, a malheureusement conduit à une dépendance alimentaire en dehors de l'Europe, notamment en Afrique de l'Ouest.

Quelle sera la nouvelle PAC post 2020 ? Difficile de le dire aujourd'hui, tant les aspirations des différents États membres de l'U.E. sont diverses. Ce qui est sûr, c'est qu'une baisse globale du budget est inévitable et qu'on s'oriente vers une « re-nationalisation » d'une partie importante des décisions en matière de politique agricole. Est-ce un mal ou un bien ? Nul ne le sait aujourd'hui.

VERS DES PROPOSITIONS ALTERNATIVES

En France, la politique agricole n'a jamais vraiment été un débat démocratique. Les agriculteurs, devenus minoritaires dans la société, ont eu pour la plupart un réflexe de repli identitaire. Ils se sentent incompris et jugés par le reste de la société. Les agriculteurs forment un groupe hétérogène avec des intérêts divergents en son sein comme par exemple entre éleveurs et cultivateurs, entre jeunes agriculteurs et agriculteurs proches de la retraite. Comment trouver un chemin de concertation ?

Une autre voie est-elle possible ? Oui. Heureusement, des idées neuves arrivent grâce au fait nouveau qu'un tiers des jeunes agriculteurs qui s'installent ne sont pas issus du monde agricole. Agriculture plus écologique, transformation des produits à la ferme, circuits courts, mobilisation des citoyens et des citoyennes pour l'accès à la terre. Mais comment dépasser le stade des projets pilotes, pour l'exemple ? Et comment gérer sur les territoires la coexistence de différents modèles agricoles ?

Tout le monde doit se nourrir. L'alimentation concerne donc tout un chacun. Les citoyens et les citoyennes se mobilisent de plus en plus à ce sujet.

L'agriculture parviendra-t-elle à être mise en débat d'une manière plus démocratique ?

Sera-t-il possible de conserver des politiques d'intervention dans l'économie agricole, dans un contexte de libéralisme économique quasi généralisé ?

S'il est une idée autour de laquelle les agriculteurs et les consommateurs pourraient s'entendre, c'est celle justement de la nécessité d'une politique d'encadrement du marché agricole et alimentaire. Car en agriculture, la loi du marché ne s'applique pas souvent. Les économies d'échelle sont limitées du fait des distances qui augmentent avec l'agrandissement des surfaces exploitées. Et ce n'est pas parce que le camembert est deux fois moins cher que l'on en mangera deux fois plus !

LES AGRICULTEURS
SE SENTENT INCOMPRIS
ET JUGÉS PAR LE RESTE
DE LA SOCIÉTÉ

Quelles sont les propositions alternatives en matière de politique agricole et alimentaire ?

Le mouvement Chrétiens dans le monde rural (CMR) fait partie de la plateforme « Pour une autre PAC » qui rassemble des organisations paysannes et des représentants de la société civile. Ensemble, nous avons élaboré des propositions concrètes vers une politique agricole et alimentaire commune. En particulier, nous souhaitons que les subventions de la PAC soient attribuées par travailleur ou travailleuse agricole plutôt que par hectare de surface exploitée. Ainsi nous pourrions espérer sortir de la course à l'agrandissement des exploitations agricoles. C'est une piste parmi d'autres qui nous permet de cultiver l'espérance quant aux enjeux de politique agricole et alimentaire en Europe. La route est longue et incertaine mais une conviction demeure : la politique agricole et alimentaire doit s'écrire en concertation avec les agriculteurs et les agricultrices, et aussi avec l'ensemble de la société.

Des pêcheurs contraints de s'adapter

Guy Pasquier

La pêche est un exemple intéressant d'intervention de l'Union européenne dans un secteur économique donné. Une telle intervention a fait évoluer les pratiques professionnelles des pêcheurs dans le sens d'une limitation de l'effort de pêche, compte tenu de l'état de la ressource halieutique.

Aujourd'hui, la PCP (politique commune des pêches) mise en place par l'U.E. concerne 21 des 28 pays de l'Union et regroupe 400 000 pêcheurs, dont 16 000 en France, DOM-TOM inclus. Le tonnage pêché couvre seulement 40 % de la consommation européenne : les importations et l'aquaculture suppléent notre surconsommation. Au plan mondial, il y a une forte pression sur la ressource halieutique ; la pêche industrielle, opérée principalement par la Chine et aussi par Taïwan, la Corée du Sud, le Japon et l'Espagne, est montrée du doigt en raison de ses pratiques destructrices et du pillage organisé des ressources, notamment au large de l'Afrique de l'Ouest, dans l'Océan Indien et dans le Pacifique. Sur certains de ces bateaux, les conditions de vie et de travail imposées aux marins sont souvent attentatoires à la dignité humaine.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Guy est prêtre de la Mission de France au Havre. Il a un parcours de prêtre-ouvrier et de marin au long cours comme électricien. Il est en retraite professionnelle

depuis 2008. Engagé à la Mission de la Mer, il est aumônier de port et visiteur des marins à bord des bateaux en escale.

ADOPTION DE LA POLITIQUE COMMUNE DES PÊCHES (PCP)

Dans les années 1960, juste après l'adoption du traité de Rome par les six pays historiques (Allemagne, France, Italie, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg), on était dans une logique de pêche sans restriction. Ce secteur était inclus dans celui de l'agriculture, avec son modèle productiviste dominant. Les pêcheurs y voyaient une ressource abondante ; il y avait une forte demande de consommation ; les techniques permettaient de pêcher en abondance.

LES 400 000
PÊCHEURS EUROPÉENS
FOURNISSENT 40 %
DE LA CONSOMMATION
EUROPÉENNE

La PCP a vu le jour en 1983. Mais dès 1970, le droit d'opérer dans les eaux d'un autre État membre était reconnu. En

1973, les adhésions du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni ouvraient grandement la superficie des zones de pêche. Il a fallu adopter de nouveaux règlements. Ainsi, on décide le principe de configurer l'effort de pêche à l'état des stocks de poissons : on définit ainsi des TAC (totaux admissibles de captures), avec des quotas de pêche pour chaque pays, ciblant les espèces et négociés entre États membres. Le domaine de la pêche s'élargit encore en 1986 par l'entrée dans l'U.E. de l'Espagne et du Portugal : on double le nombre de pêcheurs et on augmente de 75 % la capacité de pêche.

Dans le même temps, les évolutions technologiques rendent les navires de pêche plus performants. Aussi, en 1992, il a fallu faire une révision pour une meilleure adéquation entre la flotte et la gestion des stocks en poissons. Compte tenu de l'état de ces stocks, il fallait réduire l'effort de pêche. Ce furent les différents plans de sortie de flotte que nous avons connus en France, avec des mesures sociales accompagnant les pêcheurs qui acceptaient de stopper leur activité et de détruire leurs bateaux. C'était douloureux pour des hommes qui aimaient leur métier mais indispensable.

Il a fallu aller encore plus loin à partir de 2009. Les travaux du CIEM (Conseil international pour l'exploitation de la mer) permettaient d'avoir une vision correcte de l'état du stock des poissons, de cibler les espèces menacées du

fait d'un effort de pêche trop important, selon les zones de pêche. On a mis en place le RMD (rendement maximum durable) : c'est la quantité maximale d'un stock de poissons que l'on peut prélever tout en le préservant. Cette action eut des résultats probants sur l'état de la ressource. Ainsi, en 2017, 53 stocks étaient exploités durablement sur les 76 évalués scientifiquement et représentant 90 % des captures : les efforts de préservation des espèces par une exploitation concertée et contrôlée, avec une attitude responsable des pêcheurs, sont considérables.

Actuellement, la PCP oblige les pêcheurs à se mettre en conformité pour réduire les rejets et les ramener à terre : ce sont les prises non ciblées et en dessous des tailles autorisées. C'est une mesure pour éviter le gaspillage, jugée difficile à appliquer par les pêcheurs.

L'autre disposition en vigueur, très combattue par les pêcheurs français, est celle des QIT (quotas individuels transmissibles), attachés à chaque bateau. Le risque est la vente au plus offrant et donc la crainte d'une spéculation, voire d'une concentration excessive de quotas dans une même main. Finalement, chaque État membre reste maître de la gestion de ses quotas.

L'U.E. cherche à étendre ses zones de pêche par des accords passés avec les pays d'Afrique de l'Ouest et avec certains autres de l'Océan Indien. Le poisson visé est le thon tropical. La France y est très présente. Des compensations financières et commerciales non négligeables sont accordées aux pays concernés, qui ne gomment pas les déséquilibres existants.

LES PÊCHEURS ET LA POLITIQUE COMMUNE

Étant responsable de la Mission de la Mer entre 2008 et 2017, je suis allé dans tous les principaux ports de pêche, Boulogne-sur-Mer, Port-en-Bessin,

Le Guilvinec, Lorient, Les Sables d'Olonne, Saint Jean-de-Luz, Sète... Les pêcheurs sont conscients de l'état de la ressource et ils sont d'accord pour adapter leurs moyens et leurs techniques en conséquence : c'est leur survie qui est en jeu. Ils ont innové et modifié leurs engins de pêche de façon à aboutir à une meilleure sélectivité, en évitant de prendre des juvéniles ; ils se sont imposés des périodes de non-pêche, par exemple pour la langoustine et la coquille Saint Jacques, afin de permettre la reproduction et sauvegarder le stock. Ils regrettent fortement d'être tenus à distance des décisions et même de n'être pas écoutés. La concertation avec les scientifiques, dont les avis comptent le plus pour déterminer un stock, ne se fait pas harmonieusement selon eux. Or les pêcheurs, qui connaissent bien les zones de pêche, peuvent être aussi des gestionnaires avisés. C'est dommage qu'on ne prenne pas leur avis. Les instances qui les représentent se sont éloignées d'eux.

Une autre grosse critique concerne les quotas de pêche. L'U.E. a une approche libérale et marchande. Chaque bateau dispose de quotas en fonction de ses antériorités de pêche. La vente d'un bateau est faite avec ses quotas. Le prix élevé d'un bateau empêche un jeune pêcheur de pouvoir s'installer. L'acquéreur sera un armement déjà bien en place et disposant de gros moyens financiers. La gestion des quotas au jour le jour est faite par l'organisation des producteurs (OP), à laquelle chaque bateau est rattaché. Sur toute la façade maritime française, les pêcheurs sont rattachés à une vingtaine d'OP, qui sont maintenant regroupées en deux fédérations (ANOP et FEDOPA). Ces OP jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources par les quotas qu'elles administrent et par la mise en marché des produits de la mer. Est-ce une position dominante abusive derrière laquelle l'administration disparaît ? Des pêcheurs le pensent, en particulier les artisans, ceux qui restent propriétaires de leurs bateaux.

La perspective d'un *Brexit* sans accord inquiète aussi beaucoup les pêcheurs des Hauts-de-France, de Normandie et de Bretagne, car la part de pêche française effectuée dans les eaux britanniques est d'environ 20 %. Un groupe comme Intermarché, avec ses chalutiers de pêche au large, y effectue la plus

grande part de son activité (Nord Écosse). C'est une illustration d'intérêts économiques entre pays très mêlés et difficiles à défaire. Un accord s'impose, mais qu'en sera-t-il ?

LES ORGANISATIONS ÉCOLOGISTES

La gestion économique de la pêche s'accompagne aussi d'une gestion environnementaliste. On l'a vu avec la question des espèces : la ressource halieutique étant limitée, sa gestion, pour sa préservation, impose des restrictions. Là interviennent les organisations écologistes qui font pression et pour lesquelles les pêcheurs sont des prédateurs. Pour elles, seule la petite pêche côtière est justifiée.

Leur bagarre pour préserver la biodiversité marine est l'extension des aires marines protégées (AMP) jusqu'à couvrir 10 % des océans en 2020. Derrière cette intention louable, en fait, des requins attendent dans l'ombre, prêts à faire valoir les intérêts d'énormes consortiums industriels et voulant tirer profit de la croissance bleue : l'espace doit être libéré de la pêche et des pêcheurs pour exploiter le fond des mers ! Une collusion de fait existe entre certaines organisations écologistes et ces grands groupes industriels qui, par le biais de leurs fondations, participent à leur financement.

À la Mission de la Mer, nous disons qu'une pêche raisonnable et raisonnée, qui permette aux pêcheurs de vivre dignement de leur travail, est possible. Il faut penser aussi au devenir des populations côtières mondiales survivant grâce à la pêche.

CONCLUSION

Ce parcours sur 50 ans permet de situer les transformations opérées dans le secteur de la pêche. L'effort de pêche a été drastiquement diminué pour s'adapter à l'état de la ressource, sous la pression écologiste, avec des conséquences sociales : moins de pêcheurs, moins de bateaux, des quais qui se

vident, une vie locale chamboulée, une place offerte à la plaisance et au tourisme. La pêche artisanale, qui était le modèle dominant français, diminue et les pêcheries se concentrent entre les mains de gros armements, comme le groupe Intermarché par exemple. Le marin pêcheur subit des décisions, des règlements, pris loin de lui et souvent sans lui ; l'espace de son métier, la mer, n'est plus un lieu ouvert et libre. Mais s'il ne s'adapte pas, il disparaît. Une telle évolution est-elle inéluctable ? Je ne sais pas. Je note qu'il y a une forte demande des pêcheurs à être associés aux décisions les concernant et à disposer d'une marge de manœuvre dans l'organisation sociale au plus près d'eux. Ils souhaitent aussi donner leur chance à des jeunes et leur permettre de s'installer, en les faisant bénéficier de leur bonne connaissance des zones de pêche. C'est encourageant pour l'avenir.

UNE PÊCHE RAISONNABLE
ET RAISONNÉE, QUI
PERMETTE AUX PÊCHEURS
DE VIVRE DIGNEMENT
DE LEUR TRAVAIL,
EST POSSIBLE

Des saisonniers dans l'agriculture

Jean-Yves Constantin

Nous étions au Portugal, à Porto, en session des représentants de la Pastorale des migrants, venus d'Espagne, d'Italie, de Suisse, d'Allemagne et de France pour échanger à partir de nos rencontres avec des saisonniers en agriculture. Parmi les intervenants sollicités afin de nous permettre d'élargir et d'approfondir les réflexions, il y avait un député portugais. Celui-ci, à partir de la réalité portugaise, analyse et explique pourquoi des Ukrainiens et des Polonais viennent au Portugal pour travailler : au Portugal, le souhait des personnes est d'échapper aux emplois les plus durs et socialement les moins reconnus et valorisants. C'est pourquoi, à partir de ce souhait de promotion sociale, dit-il, les Portugais ne veulent plus travailler dans l'agriculture et ce sont les migrants saisonniers qui occupent les emplois laissés vacants.

Entendu par un Français qui voit arriver de nombreux Portugais pour travailler dans l'agriculture, cette seule explication était dissonante.

Quelques jours plus tard, un article dans la presse indique qu'aux Philippines, les employeurs protestent. Le gouvernement philippin venait de prendre des mesures pour reconduire à la frontière des migrants trop nombreux à ses

À PROPOS DE L'AUTEUR

Jean-Yves est ouvrier agricole à la retraite. Prêtre, il a été curé de paroisse et il est chargé actuellement de la pastorale des migrants et du dialogue

interreligieux pour le diocèse d'Aix-en-Provence. Il a des engagements associatifs, syndicaux et professionnels. Il est membre de l'équipe des Deux rives.

yeux. Les employeurs attestent qu'ils n'arrivaient pas à trouver de salariés, les Philippins « n'ayant plus le courage ni la volonté de réaliser certains travaux ». Dans le même temps, les amis de la Mission de la Mer nous disent que de nombreux Philippins cherchent du travail en dehors de leur pays. Ils nous disent aussi combien ils endurent des conditions de travail difficiles, s'ajoutant à l'éloignement de leur famille sur de longues périodes (six à neuf mois sur un bateau, parfois plus).

De leur côté, les salariés agricoles portugais rencontrés en Provence disaient et disent encore combien il est difficile de vivre au Portugal avec le niveau de salaire pratiqué. Ils disent aussi combien il leur en coûte de laisser la famille, les amis, le pays, les paysages, de laisser leur « chez eux ». Ils cherchent un emploi et un salaire plus élevé. Les premières explications de notre ami député ne sont donc sans doute pas les seules à retenir.

CETTE ÉCONOMIE
SOUTERRAINE PERMET
DE CONTOURNER
LES RÈGLES

Les acteurs ne sont pas que des employeurs et des salariés. Il y a aussi l'État, les organisations professionnelles, les départements, les régions et... l'Europe, qui interviennent sur le marché de l'emploi. Lors d'une réunion, le Préfet de Région à Marseille était interrogé afin d'expliquer et de comprendre pourquoi des MIN (Marché d'intérêt national) pratiquent largement plus de la moitié de leurs transactions en argent liquide. Il est resté muet. Et pourtant, cette économie souterraine est ce qui permet de contourner les règles réfléchies et mises en place pour organiser le marché du travail et assurer un respect des différents acteurs.

Le travail non déclaré permet d'une part de réduire la masse salariale en ne payant pas de cotisations sociales et d'autre part de peser à la baisse sur les revendications salariales. Les personnes non déclarées pendant leurs périodes de travail sont victimes, conscientes ou non, de cette pratique qui consiste à faire baisser la part du coût du travail dans le prix d'un produit et à favoriser une économie souterraine bien utile. Ce qui préside à cet équilibre, ce ne sont pas des points de repères sociaux mais économiques.

LE TRAVAIL DÉTACHÉ

Les mutations observées ces dernières années sont liées au développement rapide du « travail détaché ».

Une entreprise étrangère peut détacher pour une mission temporaire un ou plusieurs salariés dans une entreprise française. L'entreprise française devient alors, pendant cette période, celle qui donne les consignes de travail à ces salariés : horaires, travaux à réaliser, etc. La fiche de paye est établie par l'employeur du pays de départ. L'agriculture provençale utilise beaucoup de salariés détachés, fournis par des entreprises espagnoles. Dans d'autres régions, il y a des entreprises polonaises, bulgares, roumaines, ...

En 2017, 8 047 contrats de travail ont ainsi été établis pour le seul département des Bouches-du-Rhône. Pourquoi ?

En regardant d'un peu plus près la manière dont les salariés sont rémunérés, il s'avère que les heures supplémentaires ne sont pas forcément payées. Les

LE SAISONNIER LOCAL
QUI VEUT DISCUTER
LE MONTANT DE SON
SALAIRE NE FAIT PAS
LE POIDS

déclarations faites par l'employeur du pays de départ auprès de la Sécurité Sociale indiquent parfois seulement entre 9 et 14 jours de travail par mois et les salariés se voient retirer des charges liées à des services réels ou non. Actuellement, pour les Bouches-du-Rhône, le

nombre d'emplois ainsi pourvus s'élève à plus de 20 % du nombre de salariés. Autant dire que le saisonnier local qui veut discuter le montant de son salaire ne fait pas le poids. Autant dire aussi que le marché du travail est moribond.

Cela a des effets particulièrement pervers : il devient très difficile, à certaines périodes, de trouver des salariés en agriculture ; l'accès à ces salariés détachés se négocie dans l'ombre, les très grosses entreprises (certaines – moins de 20 – emploient 400 ou 500 salariés) semblent bien avoir des conditions « aménagées ». Ce dumping social et économique est la ruine des petites exploitations. Les salariés devant ces impasses ont tendance à chercher du travail dans d'autres secteurs d'activité, l'agriculture perd ainsi ses forces vives.

Voilà donc tout ce préalable pour traiter la question des saisonniers en agriculture en Europe. Il est possible d'élargir ce constat à plus large que la seule agriculture. L'agro-alimentaire est pleinement concerné : dans le travail de la viande par exemple, mais nous pourrions aussi évoquer le transport.

Des entreprises et des professions ont saisi des opportunités pour augmenter leurs performances économiques, leur compétitivité. Les ressources humaines ont été le moyen utilisé pour faire baisser le coût du travail. L'affaire est d'étudier jusqu'où tirer sur la corde sociale sans qu'elle casse. Les salariés, la plupart du temps, sont contraints par leur employeur à un isolement strict afin de ne pas se socialiser sur les lieux de travail et avec leur environnement. Une vraie hiérarchie est organisée au sein de ces entreprises. Les chefs, sous-chefs, etc. sont reliés en temps réel aux décideurs par téléphone portable. Une information non transmise est une faute. Les conditions de vie, avec ce type d'assujettissement social, contribuent à mettre en place un modèle social. Il serait trop sommaire de dire : c'est l'Europe ! Mais il est vrai que l'Europe a ouvert des champs d'action aux différents acteurs. Certains acteurs économiques peu soucieux du respect des personnes, d'un modèle social harmonieux, ont utilisé les possibilités qu'elles ont entrevues ou imaginées dans l'espace géographique européen. Ceci afin de générer des profits.

QUELQUES AVANCÉES SOCIALES

D'autres acteurs ont permis ces derniers mois des avancées législatives. Avec le syndicat, nous avons essayé activement de contribuer à mettre en place des points de repères « responsabilisants ». Nous aurions souhaité plus d'avancées ! Certaines des règles mises en place par le législateur européen rendent les deux entreprises, celle qui détache le salarié et celle qui le reçoit, co-responsables des manquements. Dans le même temps, sur le terrain, nous avons agi afin de rencontrer les salariés, de permettre l'établissement de liens sociaux, de mettre en évidence les manquements à leur égard, de redonner de l'autonomie aux salariés.

Les salariés sont souvent confinés dans un isolement organisé et contrôlé lorsqu'ils sont détachés dans un lieu, dans un pays inconnu. Depuis plusieurs années, nous essayons d'établir des contacts avec un ou des syndicats dans le pays de départ. Nous faisons une visite chez eux à la morte saison lorsque les personnes sont reparties dans leur pays. Le syndicat partenaire vient faire une

DONNER DES POINTS
DE REPÈRE À CES
SALARIÉS POUR QU'ILS
PUISSENT EXIGER
LE RESPECT DE LEURS
DROITS ET DE LEUR
DIGNITÉ

visite ici, en pleine saison. L'objectif est de rencontrer des saisonniers, de leur donner la parole, des informations, des adresses... de briser l'isolement, de permettre aux personnes de prendre leur place humaine et sociale.

Ces liens sont maintenant forts avec la Bulgarie, d'autres liens se tissent avec l'Espagne, l'Italie, la Roumanie. Nous avons signé une charte ensemble pour tracer des perspectives. Il y a d'un côté des actions globales, politiques, elles sont particulièrement importantes puisqu'elles tentent d'agir sur le cadre administratif. Il y a, d'un autre côté, des actions auprès des personnes salariées. Ces actions sont essentielles afin qu'elles sachent où trouver une oreille attentive, puissent avoir des points de repère pour mieux comprendre ce qu'elles vivent et puissent exiger le respect de leurs droits et de leur dignité.

L'Europe est précieuse. Devant la perspective de faire des profits, les acteurs de chaque époque ont saisi des opportunités. Ces opportunistes ont souvent écrasé des personnes, c'est encore le cas aujourd'hui. L'Europe peut donner des moyens plus forts pour mettre en place des contre-feux juridiques et, plus encore, humains. L'Europe ne doit pas laisser polluer cette possibilité de relations entre les peuples et les cultures tellement riches que nous avons. L'Europe idéale ne tombera pas du ciel, elle est à construire avec les réalités humaines, sociales et économiques que nous rencontrons au quotidien, sur nos lieux de vie.

Airbus dans la construction européenne

Laurent Maton

L'industrie aéronautique européenne, telle qu'on la connaît actuellement, prend sa source dès les années 60 avec la volonté politique des États français et allemand d'opérer un rapprochement stratégique pour faire face principalement aux constructeurs nord-américains (Boeing). Ce choix est majeur dans le processus de construction d'une Europe forte, indépendante et soudée, devant inventer son espace propre entre d'un côté une Amérique expansionniste et de l'autre, le puissant bloc soviétique.

Cette démarche politique des États se concrétise au cours des années 70 par la création d'un groupement d'intérêt économique (GIE) rassemblant un consortium de constructeurs français (Aérospatiale), allemand (Deutsche Airbus), espagnol (CASA) et anglais (BAE).

Jusque dans les années 80, les États sont tout-puissants au sein de cette industrie et l'utilisent comme un outil au service de la construction et de l'indépendance de l'Europe. Ils décident du lancement des projets et des produits (comme par exemple l'A320 au milieu des années 80), ainsi que du choix des dirigeants des différents sites. Le soutien financier des États, sous forme de subventions publiques, est alors important. L'heure est à la collaboration

À PROPOS DE L'AUTEUR

Laurent Maton est ingénieur aéronautique / systèmes d'air. Il a 50 ans, est marié et a quatre enfants. Il est membre de l'UGICT-

CGT (Union générale des cadres, ingénieurs et techniciens de la CGT)

entre États européens qui investissent conjointement dans une industrie qui devient vite innovante, performante, dotée de moyens assurant sa pérennité. En parallèle, les acquis sociaux et les salaires des employés de ces entreprises deviennent très attractifs pour les élites et les personnes les mieux formées (ingénieurs, cadres, techniciens, ouvriers spécialisés, ...). On s'inscrit dans la durée par le grignotement très progressif des parts de marché civil et militaire, l'investissement à long terme (innovations technologiques), la stabilité sociale (renforcement des statuts et des avantages ou acquis sociaux). La rentabilité à court terme n'est pas la priorité stratégique de ces industries et des pays européens. Sur le plan monétaire, la force du dollar par rapport aux monnaies européennes renforce la compétitivité de notre industrie (on achète, on fabrique et on investit en francs, en marks ou en pesetas... et on vend nos avions en dollars).

Entre la fin des années 80 et 2000, le monde économique à l'Ouest puis à

AIRBUS CHANGE ALORS CLAIREMENT D'ORGANISATION ET DE STRATÉGIE AU DÉBUT DES ANNÉES 2000

l'Est se tourne massivement vers un capitalisme ultra-libéral. L'aéronautique européenne n'échappe pas à cette vague et voit sur la même période un recul majeur des États et la montée de logiques concurrentielles.

Ces trajectoires sont impulsées et imposées par l'Europe elle-même à travers les traités européens définissant les règles de la libre concurrence au sein de l'Union ; une concurrence obéissant aux lois d'un marché censé s'auto-réguler et dépourvu de toute « contrainte » politique et publique. Ces règles imposent notamment aux États de réduire drastiquement leurs interventions directes et subventions publiques.

Airbus change alors clairement d'organisation et de stratégie au début des années 2000. Le GIE devient le groupe EADS (quatre branches : avions civils, espace, activités militaires, hélicoptères). Le groupe devient une entreprise de droit privé avec une autonomie complète de gestion et entre massivement en bourse (CAC 40). La réduction de l'influence des États ne cessera

de s'amplifier à partir de là. Cette mutation se poursuit par la suite avec, en 2012, l'abandon d'EADS pour Airbus Group et plus récemment en 2017, la fusion d'Airbus Group et d'Airbus (branche aviation civile représentant 70 % du chiffre d'affaires du groupe) pour poursuivre la rationalisation des moyens par le regroupement notamment de différentes directions et services (ressources humaines, finances...).

Ces nouvelles organisations du groupe redessinent les rapports et les relations entre les sites Airbus ainsi que les relations avec les nombreux sous-traitants extérieurs au groupe (systèmeurs, équipementiers, fournisseurs de services intellectuels...) :

- Spécialisation du travail par site et partage des tâches au niveau international (plus de 15 sites en Europe), qui s'accompagne d'une standardisation des manières de travailler (bases de données, réseaux, ingénierie simultanée, outils informatiques, regroupement de services et de directions, ...);
- Eclatement de la production et de sites dédiés à l'assemblage final des avions par type d'appareil (Toulouse pour les long-courriers, Hambourg pour les monocouloirs de la famille A320);
- Externalisation d'un grand nombre d'activités jugées non-stratégiques vers les sous-traitants en Europe ou hors Europe. Transfert d'activités vers des pays bon marché comme la Bulgarie ;
- Incitation des sous-traitants à se regrouper pour en diminuer le nombre et pour avoir des interlocuteurs suffisamment solides pour partager les risques et prendre en charge les frais de développement des nouveaux programmes d'avion : mise en place de la politique de *Risk Sharing Partnership* (Partenariat de partage des risques) avec ces sous-traitants de rang I dont certains s'endettent pour assumer ces avances financières de développement ;
- Mise en place de Plans de réduction des coûts d'achat par la pressurisation des sous-traitants (-15 % demandé par le plan « Route 06 »). *Exit* le partenariat technique historique et bienvenue aux relations purement commerciales ;
- Réduction des coûts par des achats croissants dans les pays hors zone euro (Chine, USA...);
- Mise en place d'une politique salariale d'ajustement à la charge de travail.

L'emploi devient un moyen d'ajustement : plans de départ anticipé, mobilité interne au groupe avec des détachements de salariés et le travail en plateau en Europe, travail à temps partiel, recours à l'intérim et aux sociétés de service d'ingénierie, gel des embauches même si les plans de livraison d'avions sont globalement en progression.

L'objectif de ces restructurations est d'assurer la compétitivité internationale du groupe Airbus, non plus pour satisfaire la vision et le désir politique des différents États d'une Europe forte et indépendante mais pour garantir des résultats à plus court terme et une rentabilité pour les actionnaires privés. Les dirigeants, tout en restant des capitaines d'industrie, sont sommés d'avoir des résultats financiers.

Par son orientation ultra-libérale et ses règles de libre-concurrence, l'Europe encourage donc ces restructurations d'entreprise avec de moins en moins de poids politique des États. À cette logique s'ajoutent l'absence de grands projets européens dans le secteur aéronautique civil ou militaire et une politique monétaire européenne de la part de la BCE (Banque centrale européenne) basée sur un euro fort avec une parité euro/dollar défavorable aux entreprises européennes en termes de compétitivité internationale.

Pour assurer la compétitivité, seules deux principales variables d'ajustement restent d'actualité : le coût du travail (salaires et acquis sociaux, diminution des charges sociales et des cotisations aux caisses de solidarité) et la fiscalité (allègement d'imposition sur les sociétés, crédits d'impôt mis en place de type CIR : Crédit d'impôt recherche ou CICE : Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi).

Les impact sociaux pour les salariés du groupe Airbus et des sous-traitants sont directs et d'importance diverse selon la taille des entreprises : réduction des embauches et plans sociaux (PSE), charge de travail accrue, casse sociale (suppression de grilles de salaires, politiques salariales au rabais, précarisation de l'emploi, recours aux sociétés de service et d'intérim au détriment des emplois stables), *dumping* social au sein même du secteur aéronautique euro-

péen par des transferts d'activité vers des pays bon marché.

L'Europe reste toutefois une chance pour l'industrie aéronautique dans chaque pays de l'Union par la mise en relation de ses peuples dans une aventure humaine commune. Il n'y aura pas d'avenir pour cette industrie sans Europe, comme le montrent les dernières déclarations de Tom Enders, patron d'Airbus, au sujet du *Brexit* : réorientation potentielle des investissements du groupe hors de la Grande-Bretagne et risque de perte d'activité pour les 14 000 salariés anglais concernés.

IL EST URGENT
DE ROMPRE AVEC
LES DÉRIVES
ULTRALIBÉRALES DE
MISE EN CONCURRENCE
ENTRE LES PEUPLES

Comme citoyens et chrétiens, à nous de nous interroger sur l'Europe que l'on veut pour demain en rompant avec ses dérives ultra-libérales de mise en concurrence entre les peuples. Il est urgent de prendre position et de définir clairement une priorité industrielle, sociale et humaine.

Vouloir un avenir pour une Europe qui serait enfin notre bien commun, c'est exiger du Parlement et de la Commission européenne une rupture radicale avec les principes suivants érigés comme fondement de la construction européenne :

- La libre concurrence entraînant la mise en compétition des modèles sociaux et fiscaux des États membres (nivellement vers le bas), les délocalisations abusives, la flexibilité du travail au service des profits des entreprises versés aux actionnaires ;
- La dé-régulation systématique, le libre échange au service des multinationales, la gestion actionnariale des entreprises stratégiques, la privatisation de pans majeurs de l'État social (santé, retraite) ;
- L'austérité budgétaire et l'obsession de réduction de la dette publique des États, entraînant la baisse des investissements publics avec pour conséquence un chômage fort et la paupérisation des régions les moins favorisées en Europe ;

– L’abandon du tribunal arbitral permettant aux multinationales d’attaquer en justice les États qui oseraient réintroduire de nouvelles réglementations internes (impôts, règles sociales) pouvant impacter les profits à court terme.

La rupture avec ces orientations ultra-libérales n’en est que plus urgente si on considère la crise climatique. Elle exige de remettre en cause le système actuel par un changement radical sur les terrains de l’énergie (abandon des fossiles), de la production et des circuits économiques (économie locale, circulaire, zéro déchet, transports non-polluants) et ainsi de basculer vers une écologie globale, environnementale et sociale, conformément à l’appel du pape François pour notre maison commune (*Laudato si*).

Note : Merci aux ouvrages suivants qui ont permis d’enrichir mon analyse : *Comment nous résistons à la casse sociale chez Airbus et ses sous traitants* (Coordination CGT aéronautique, éd. Le vent se lève, 2017) ; *Traité d’économie hérétique : pour en finir avec le discours dominant* (Thomas Porcher, Fayard, 2018).

Le savez-vous ?

Dominique Devisse

L’UNION EUROPÉENNE EN QUELQUES CHIFFRES

L’Union européenne (U.E.) couvre plus de quatre millions de kilomètres carrés. Elle compte 508 millions d’habitants, ce qui la place au troisième rang mondial, derrière la Chine et l’Inde. La France est le plus vaste pays de l’U.E. et Malte le plus petit.

PLUS NOMBREUX ET PLUS ÂGÉS

La population européenne augmente en raison de sa croissance naturelle (le nombre de naissances dépasse celui des décès) et de son solde migratoire (le nombre de personnes qui s’installent dans l’Union dépasse celui des départs). Parallèlement, la population européenne vieillit car l’espérance de vie augmente alors que le nombre de naissances diminue.

LE MARCHÉ UNIQUE NUMÉRIQUE, UNE PRIORITÉ DE L’UNION EUROPÉENNE

La stratégie du marché unique numérique adoptée le 6 mai 2015 constitue l’une des dix priorités politiques de la Commission européenne. Elle est composée de trois piliers politiques : améliorer l’accès aux biens et services numériques ; un environnement où les réseaux et services numériques peuvent prospérer ; le numérique comme moteur de croissance.

L’UNION EUROPÉENNE PUBLIE

L’Europe pour les femmes met en lumière certains des nombreux domaines dans lesquels les actions menées à l’échelle européenne ont un impact sur des questions qui, si elles concernent chacun d’entre nous, sont particulièrement

importantes pour les femmes. Qu'il s'agisse de l'égalité entre les femmes et les hommes, des droits des consommateurs, de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle ou de l'amélioration des normes sanitaires, les décisions de l'Union européenne ont une réelle influence sur notre vie et notre avenir.

EN MATIÈRE DE JUSTICE

Tout citoyen de l'Union européenne dispose d'un droit à faire examiner sa cause s'il estime que des textes européens applicables à son affaire n'ont pas été appliqués en droit interne. Il dispose de voies de recours juridictionnelles et amiables. Le référendum d'initiative citoyenne demandé par les Gilets

jaunes existe déjà au niveau de l'Union européenne : l'initiative citoyenne européenne (ICE) est une innovation du traité de Lisbonne donnant un droit d'initiative politique à un rassemble-

LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE EXISTE DÉJÀ AU NIVEAU DE L'U.E.

ment d'« au moins un million de citoyens de l'Union européenne, venant d'au moins un quart des pays membres ». La Commission européenne peut ainsi être amenée à rédiger de nouvelles propositions d'actes juridiques de l'Union dans les domaines relevant de ses attributions, mais n'y est pas forcée.

L'EUROPE EST ACCUEILLANTE... MÊME SI BEAUCOUP RESTE ENCORE À FAIRE

Plus de trois millions de nouveaux titres de séjour ont été délivrés par les États membres en 2017.

EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez en apprendre beaucoup plus encore sur l'Union européenne, son fonctionnement, son influence sur notre vie, en vous rendant sur le portail internet www.europa.eu.

Vous trouverez d'autres données statistiques sur le site www.epp.eurostat.ec.europa.eu.

Pour une Europe plus sociale, solidaire et humaine

Léon Dujardin

Les difficultés d'accès à l'emploi de jeunes issus de milieux modestes ne sont pas propres à la France. En 1991, avec le soutien du Secours populaire français, j'ai proposé à des associations belges, allemandes et françaises, la création d'un réseau européen d'action sociale pour développer davantage de solidarité et de justice sociale à l'échelle de l'Europe. Aujourd'hui, *European Social Action Network* (ESAN) regroupe 27 organisations non gouvernementales de douze pays. Ce réseau veut promouvoir la citoyenneté active partout en Europe.

L'Union européenne finance des programmes d'échange entre ONG et des programmes Erasmus, sources de progrès social pour des jeunes. Mais il n'y a pas de commune mesure entre une économie développée et une politique sociale de haut niveau. La charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne est fondée sur les valeurs indivisibles et universelles de la dignité humaine, de la liberté, de l'égalité et de la solidarité. Elle ne se traduit pas pleinement dans les faits. Dominée par une idéologie libérale, l'Union européenne est passée à côté de l'évolution des attentes de la société civile. La

À PROPOS DE L'AUTEUR

Léon est membre du Conseil de l'Association nationale Secours populaire français, délégué au réseau *European Social Action Network* (ESAN), dont il est membre fondateur.

Il est également membre du Comité de coordination pour le processus de Turin pour la Charte sociale. Il est en équipe Mission de France depuis 1973.

mondialisation a entraîné une nouvelle répartition planétaire des rôles. Les pays les plus riches se sont livrés à une frénésie de consommation. Dans le même temps, les emplois industriels ont quitté nos pays, le chômage s'est installé durablement. Ce que la croissance a apporté aux consommateurs, elle l'a repris aux salariés et aux citoyens. Le marché, présenté par les ultralibéraux comme une valeur pour résoudre tous les problèmes, a en réalité creusé le fossé entre les plus riches et les plus pauvres. La croissance et la richesse n'ont profité qu'aux Européens plus aisés.

Face au creusement des inégalités, le réseau ESAN se veut source de propositions pour le respect de la dignité de la personne. Il s'appuie sur deux chartes, celle des Droits fondamentaux de l'Union européenne et la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe. En 2017 et 2018, deux séminaires sur la situation dramatique de jeunes migrants et réfugiés en Europe ont permis aux représentants des institutions européennes invitées de mieux mesurer les difficultés rencontrées par les étudiants pour se loger et se nourrir. Nous avons cherché des solutions durables en relation avec ces institutions. Nous avons fait appel à des associations d'étudiants et au Secours populaire français pour développer des actions de solidarité. Pour être plus efficace encore, ESAN a participé, avec d'autres organisations européennes, à la fondation d'une plate-forme du secteur social, *Social Platform*. Elle regroupe aujourd'hui 44 membres œuvrant pour la justice sociale et la démocratie participative en Europe. Elle intervient auprès du Conseil de l'Union européenne qui dispose du pouvoir législatif selon la procédure de codécision qu'il partage avec le Parlement, à Bruxelles. Au sein de cette plate-forme, ESAN demande en particulier que le programme alimentaire européen soit maintenu à hauteur des besoins.

Les 29-30 novembre 2018, la *Social Platform*, avec le soutien du gouvernement portugais, a organisé une conférence à Lisbonne pour affirmer la construction d'une Europe sans pauvreté, sans exclusion sociale, une Europe inclusive, équitable et durable pour tous. L'institut des enfants de la rue (IAC) du Portugal était particulièrement impliqué.

Le Conseil de l'Europe à Strasbourg a été créé en tant que gardien des Droits de l'Homme, de la démocratie et de l'État de droit en Europe. Par sa venue au Conseil de l'Europe à Strasbourg, le pape François a reconnu l'importance de son rôle du Conseil de l'Europe pour le respect de la dignité de tout être humain. Cette autre institution européenne regroupe 47 Etats. Elle est composée de quatre piliers : la Conférence des OING, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, l'Assemblée parlementaire (issue des parlements nationaux), le Conseil des Ministres. Les 320 OING sont dotées du statut participatif par le Conseil de l'Europe. Cette institution vote des recommandations et a davantage de pouvoir pour faire respecter le droit que la *Social Platform* qui n'a qu'un rôle consultatif à Bruxelles. Certaines OING, dont ESAN, CARITAS, ATD (Aide à Toute Détresse), ont la possibilité de présenter des réclamations collectives lorsqu'un État ne met pas en œuvre d'une façon satisfaisante les articles de la Charte sociale européenne qu'il a ratifiés. La Charte est un traité du Conseil. Ainsi des associations locales ou nationales peuvent pointer les cas de violation des droits et en faire part à l'OING habilitée à déposer une réclamation collective. Si elle est reconnue justifiée, c'est le Comité des Droits sociaux qui intervient auprès de l'État mis en cause. Si la réponse de l'État n'est pas satisfaisante, le dernier recours est la Cour européenne.

CONSTRUIRE
UNE EUROPE SANS
PAUVRETÉ NI EXCLUSION
SOCIALE, INCLUSIVE,
ÉQUITABLE ET DURABLE
POUR TOUS

Au nom d'ESAN, je participe avec Peter et Élisabeth, de Caritas, Hélène, d'ATD-Quart Monde, Martine, de Médecins du Monde, Jean-Bernard, de Justice et Paix, au Comité de coordination pour le processus de Turin pour la Charte sociale européenne. Une recommandation votée à l'unanimité en janvier 2018 demande instamment à l'Union européenne et ses États membres :

- la protection des droits sociaux par des politiques concrètes, réaffirmant le caractère indivisible, interdépendant et indissociable de tous les droits de l'Homme
- l'adhésion à la Charte sociale européenne révisée en tant que constitution

sociale de l'Europe et en tant que feuille de route pour promouvoir la garantie effective des droits sociaux pour tous ;

• l'élaboration de stratégies nationales visant à réduire la pauvreté et à assurer l'égalité des chances pour tous, en particulier les plus démunis ; de le faire en étroite concertation avec les représentants de la société civile...

Lors de la journée internationale du 17 octobre pour l'éradication de la pauvreté qu'ATD-Quart Monde organise avec d'autres comme Caritas Europe, Médecins du Monde, ESAN, au nom de la Conférence au Conseil de l'Europe, nous prenons en compte les expériences positives des participants et mesurons les progrès qu'il reste à faire pour éradiquer la pauvreté.

En 2018, nous avons mis l'accent sur le logement et les grandes difficultés pour les plus pauvres d'accéder à un logement digne. Sur la base des

PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, PLUS NOUS
AURONS DE POIDS

échanges, nous allons proposer à la session d'avril 2019 de la Conférence des OING une nouvelle recommandation, celle de prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en

œuvre effective du droit à un logement décent pour tous. Cette priorité doit être reconnue comme telle pour accéder aux autres droits humains.

Dans son rapport de 2018, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe souligne l'influence croissante du discours xénophobe et populiste et l'usage malveillant des nouvelles technologies. Dans le contexte institutionnel européen actuel, le Conseil de l'Europe reste un espace unique où la question du Droit, celle des droits sociaux en particulier, continue d'être posée plus largement et relativement plus librement. Tandis qu'au sein de l'Union européenne, priment les questions économiques, financières plutôt que le respect de la Charte des droits fondamentaux.

Actuellement, seuls 18 États ont ratifié la Charte sociale révisée du Conseil de l'Europe. Dans les objectifs des futures présidences de l'Union européenne,

nous savons que la France souhaite que tous les États de l'U.E. procèdent à sa ratification. Pour sa part, la Finlande veut développer le concept de l'économie du bien-être.

Il faut souhaiter que de plus en plus d'associations locales sachent créer un lien avec les associations nationales et que celles-ci sachent prendre contact avec l'un ou l'autre des membres de la Conférence des OING au Conseil de l'Europe. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids dans la construction d'une Europe plus sociale, plus solidaire et plus humaine.

Intégrer les minorités régionales

Jean Brichet

Propos recueillis par Gersende de Villeneuve

Gersende de Villeneuve : Que penses-tu de l'Union européenne ?

Jean Brichet : L'Union européenne, présentée comme une grande Europe des nations, est une bonne idée pour la paix et les échanges interculturels. On cite souvent Erasmus comme une belle réussite, et c'est vrai, on peut voyager et faire nos études à l'étranger, en Europe comme en Australie. Cela dit, quand on regarde de plus près la réalité de l'Union européenne, il s'agit de fait d'une Europe du libre-échange capitaliste et libéral. Derrière les idées de paix et de liberté, on efface les frontières physiques et économiques et on permet des initiatives désastreuses, comme le TAFTA¹. Et quand on ose se prétendre eurosceptique à cause de cette dimension d'ultra-libéralisme, on nous accuse de ne pas vouloir la paix. Cette Europe qu'on connaît aujourd'hui – à la Juncker – n'est pas celle dont on a besoin, une Europe où il y a plus de *lobbies* que de députés dans les instances représentatives, une Europe qui joue constamment avec les éléments de langage pour dire qu'elle défend une cause écologique alors qu'elle fait passer des lois climaticides ! Je suis pour une Europe refondée, mais pas pour ce modèle-ci.

1. Traité de libre-échange transatlantique.

À PROPOS DE L'AUTEUR

Jean Brichet, 21 ans, licencié en histoire, exerce comme professeur d'histoire-géographie dans un

collège Diwan (immersion en breton) dans les Côtes d'Armor.

Je ne comprends pas qu'on laisse entrer en Europe n'importe quelle marchandise, fabriquée au bout du monde par des enfants dans des conditions catastrophiques, sans aucun regard sur l'éthique ou l'écologie ; mais quand il s'agit de migrants, chassés de chez eux à cause de guerres, de corruption ou de problèmes environnementaux, les frontières se ferment ! Nous sommes à l'origine de situations politiques critiques dans certains pays, et après avoir mené nos affaires et réalisé nos intérêts, nous laissons les peuples se débrouiller avec les problèmes que nous avons engendrés et nous refoulons loin de nos frontières ceux qui sont obligés de fuir. N'est-ce pas une aberration que la France ait une plus grande souveraineté sur le franc CFA et la dette africaine que sur l'euro ? N'est-il pas hypocrite de dire que l'espace Schengen est un espace de liberté ?

IL S'AGIT DE FAIT
D'UNE EUROPE DU
LIBRE-ÉCHANGE
CAPITALISTE ET
LIBÉRAL

IDENTITÉS RÉGIONALES

G. de V. : Que penses-tu du rôle de l'Union européenne dans la défense des minorités régionales ?

J.B. : La constitution européenne est différente de la constitution française sur bien des aspects. La constitution française stipule que la France est une et indivisible, mais quand on est ressortissant de langue et de culture minoritaires, cela pose problème. Ma culture et ma langue ne sont pas reconnues, en tout cas pas de manière officielle ; par exemple, je ne pourrai jamais faire de démarches administratives dans ma propre langue en France. Des pays comme la Belgique, la Suisse ou l'Afrique du Sud ont plusieurs langues officielles et ça ne pose aucun souci. Il n'y a pas une langue considérée comme inférieure à une autre.

G. de V. : Quand as-tu commencé à apprendre le breton ?

J.B. : Un peu à l'école primaire mais surtout au collège. Je suis né en Bretagne et je considère que le breton est la langue de mon pays, la langue des gens d'ici. Toute langue est rattachée à un territoire, une histoire, une culture. On

ne peut pas dissocier une langue de sa culture. En Europe, il existe de nombreuses langues minoritaires (basque, catalan, corse, gallois, etc.), l'Union européenne agit pour les défendre, elle promeut leur officialisation et fait voter des budgets qui leur sont consacrés. En France, leur reconnaissance est très compliquée à cause du jacobinisme, cet héritage de la Révolution française.

LA BATAILLE DU TILDE

L'histoire du petit Fañch est emblématique du manque de reconnaissance des minorités régionales en France : ses parents se sont vu refuser le tilde sur le prénom de leur fils par l'état civil, puis par le tribunal de Quimper qui prétendaient que ce prénom menaçait l'identité nationale, puisque le tilde ne fait pas partie des signes diacritiques² de la langue française. On considère

ON NE PEUT PAS
DISSOCIER UNE LANGUE
DE SA CULTURE

ce pauvre Fañch comme dangereux, le tilde de son prénom a été agité comme une menace d'indépendantisme breton ! Le procès a cependant été gagné en appel en novembre 2018. L'admini-

stration s'est retrouvée bien embêtée quand Laurent Nuñez a été nommé secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur en 2018. Preuve qu'un haut fonctionnaire a plus de droits qu'un enfant de Basse-Bretagne.

Au Pays de Galles, où il y a moins de locuteurs gallois que de bretonnants en France, le budget pour la langue est environ quatre fois supérieur, proportionnellement au nombre d'habitants. Et il existe une chaîne de télévision 100 % galloise, alors qu'il n'y en a pas une seule en breton à la télévision publique française. Il est prouvé qu'il est bénéfique d'apprendre et d'étudier une langue supplémentaire. Plusieurs fois le lycée Diwan a été classé premier lycée de France en termes de résultats. Malgré cette preuve d'excellence, pourquoi les

2. Signe accompagnant un caractère, comme le tréma, la cédille ou les accents dans la langue française.

budgets sont-ils si difficiles à débloquer quand on veut ouvrir des écoles, des collèges, des lycées Diwan ?

LE FORUM DES MINORITÉS

Avec un groupe d'amis, nous avons fondé l'association *Kenstroll Breizh* (le collectif de Bretagne) qui réunit des jeunes de 19 à 26 ans environ, reliés à *l'emzao*³ pour la défense de la culture, de la langue et de la politique en Bretagne. Nous étions dix jeunes Bretons à nous rendre au Forum des minorités qui se tenait au Palais des nations à Genève. Ce forum, organisé par le haut commissariat aux Droits de l'Homme, accueille des personnes de toute provenance minoritaire dans le monde. Nous avons débattu tous ensemble pendant deux jours et présenté des projets afin d'améliorer les droits des minorités. Il est certain que nous ne subissons pas en France les répressions que certains, comme les Coptes ou les Rohingyas, endurent. Le fait d'être minoritaires nous place plus en empathie pour comprendre ceux qui ne peuvent vivre de leur foi, de leur langue, de leurs coutumes et de leur culture. En France, les inégalités sont présentes, comme la signalétique sur les bâtiments publics réalisée de manière très inégale.

NATIONALITÉ ET CITOYENNETÉ

En France, on ne fait pas vraiment la différence entre nationalité et citoyenneté. Moi, je me sens de nationalité bretonne et citoyen français. Les symboles de la république française, comme le drapeau tricolore ou *la Marseillaise* me touchent très peu, alors que la culture et la langue bretonnes résonnent en moi. En revanche, je me sens concerné par le débat de la vie dans la cité, j'ai envie de participer au débat sur la vie collective et politique en France. La distinction entre nationalité et citoyenneté me semble essentielle, notamment

3. Ensemble informel d'organisations politiques, de syndicats, de groupes économiques ou d'associations culturelles soucieux de préserver et de développer la spécificité de la Bretagne.

pour une Union européenne composée de nations différentes et d'un désir de vivre ensemble. Le côté « une et indivisible » de la France ne prend pas suffisamment en compte la diversité des identités régionales. La charte des langues régionales et minoritaires, créée par l'Union européenne, a été signée par la France, mais jamais ratifiée parce que jugée non constitutionnelle.

L'Union européenne est intéressante pour les minorités. Les instances supranationales de Genève ou de Bruxelles protègent les plus petits, elles nous offrent le porte-voix qui nous permet de nous exprimer.

Pour conclure, je redis que si l'idée de l'Union européenne est très bonne, je remets en question ses fondements ultra-libéraux. Et j'ai du mal à penser que les réformes puissent être utiles. Je suis partisan de tout mettre à bas et de commencer quelque chose de fondamentalement nouveau.

Vers une Europe plus solidaire

Daniel Guéry

Dans le contexte actuel et notamment en France, la question de la solidarité en Europe est centrale. La nécessaire solidarité européenne semble tellement évidente qu'elle pourrait être perçue par les Européens comme allant de soi ! Par ailleurs, chaque pays, voire chaque citoyen, ne cherche-t-il pas à savoir en quoi et comment il bénéficie de la solidarité européenne ? Certains parlant même de « juste et nécessaire retour » ! Lorsqu'on souhaite faire partie de la famille, ne recherchons-nous pas trop souvent d'abord les avantages à tirer de la communauté que l'on souhaite rejoindre ? Et si l'on pense que l'on ne bénéficie pas ou plus suffisamment d'avantages, soit on reste en dehors (Norvège), soit on joue la neutralité (Suisse), soit on s'en retire (Royaume-Uni) !

LA SOLIDARITÉ AU FONDEMENT DE L'EUROPE

Il est toujours utile de revenir aux sources de la construction européenne et de replacer cette naissance dans le contexte de l'époque autant que faire se peut. Née de la volonté d'hommes politiques ayant vécu par eux-mêmes

À PROPOS DE L'AUTEUR

Daniel Guéry est ancien président de l'ACI et du MIAMSI (Mouvement international d'apostolat des milieux sociaux indépendants). Il est chargé de mission à la

CEF pour le suivi des OING (organisations internationales non gouvernementales) catholiques. Il est coordinateur des OING chrétiennes accréditées auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

l'expérience d'une guerre fratricide, il s'agissait, pour ces précurseurs, de garantir la paix des peuples dans une dynamique de réconciliation et de mise en commun de leur production de charbon et d'acier pour les soumettre à une autorité « commune » en vue de produire un bien-être plus grand pour tous et un projet solidaire. De la part de l'Allemagne et de la France, notamment, on peut considérer ce premier pas comme de la solidarité politique et même de la fraternité ! Nous sommes là très loin de l'humiliation de 1919 avec ses représailles et ses sanctions. Cette vision du bien-être ainsi pacifiquement acquis poussait d'ailleurs tout naturellement Schuman à imaginer un futur dans lequel l'Europe mettrait une partie des ressources ainsi dégagées au service de l'Afrique, pour en promouvoir le développement.

Le choix des mots pour désigner les accords, les traités, mérite qu'on s'y arrête. Il est important et significatif ! Les Pères de l'Europe ont choisi le

L'EUROPE EST LE PLUS
GRAND FOURNISSEUR
D'AIDE PUBLIQUE
AU DÉVELOPPEMENT
DE LA PLANÈTE

terme « Communauté ». Il s'agit bien de mettre en commun non seulement des biens matériels mais plus encore des projets, des objectifs, des finalités, avec les mises en œuvre qui devaient

suivre : une vision généreuse qui a permis de passer de la « Communauté économique du charbon et de l'acier » à la « Communauté économique européenne » du traité de Rome en 1957. Si le cadre général est celui d'un espace économique où l'initiative économique est libre, le refus de la discrimination fondée sur la nationalité affiche le choix de l'acceptation de l'autre pour ce qu'il est, travailleur avec sa dignité, ses droits et ses devoirs humains ; la création d'un fonds social européen et l'ouverture sur le monde et surtout le « tiers monde » allant dans le même sens.

Les étapes suivantes de la construction européenne, puis les traités de Maastricht et de Lisbonne, ont retenu un autre terme pour désigner le traité : l'Union européenne ! Il semble que ce changement de mot ne soit pas en faveur d'une plus grande solidarité ! Elle met en avant l'Union des États, des nations... même si l'avènement d'une « citoyenneté européenne » existait déjà

de par l'élection du Parlement européen au suffrage universel ! Il ne fait pas de doute que ce glissement, ce passage de la « Communauté » à l'« Union » n'aura pas particulièrement participé à l'émergence d'une « Europe des citoyens ».

UNE SOLIDARITÉ POURTANT EFFECTIVE

Pour être honnête et continuer à s'interroger sur la dimension solidaire de notre Europe, il faut revenir sur l'aspect économique et notamment le budget de l'Union européenne car c'est aussi par son effet distributeur que s'exprime la solidarité entre les États !

Si l'on fait la comparaison entre les contributions versées au budget de l'U.E. et les « retours » obtenus à travers les différentes politiques de l'U.E., on constate que sept États-membres sont contributeurs nets, tous les autres étant bénéficiaires nets. Ainsi, l'Allemagne (- 8,6 milliards d'euros), la France (- 3,2 milliards d'euros) et le Royaume-Uni (- 4,2 milliards d'euros) étaient en 2016 les principaux contributeurs nets au budget de l'Union européenne. À l'inverse, la Pologne (+ 8,8 milliards d'euros), la Grèce (+ 4,9 milliards d'euros) et la Roumanie (+ 3,5 milliards d'euros) sont les pays bénéficiant du solde budgétaire positif le plus important.

L'instrument de cette solidarité est constitué, entre autres, par les fonds structurels qui servent au développement régional et à la formation. On pourrait énumérer toutes les politiques, qu'il s'agisse de recherche, d'éducation (Erasmus), de protection de l'environnement, etc.

Sur le plan de l'aide au développement, l'Europe est un leader mondial du développement, étant le plus grand fournisseur d'aide publique au développement de la planète. En 2016, l'Union européenne y a consacré 0,51 % de son revenu national brut, les États-Unis 0,18 %, le Japon 0,20 % et l'Australie 0,25 %.

Doté d'un budget de 30,5 milliards d'euros pour la période 2014-2020, le II^e Fonds européen de développement (FED) est devenu pleinement opérationnel en 2015. La Commission européenne a fourni une aide d'urgence de plus de 1,4 milliard d'euros, sous forme de nourriture, d'hébergements, de protection, de soins de santé et d'eau salubre, à plus de 120 millions de personnes dans plus de 80 pays.

Ces chiffres ne sont pas toujours connus ou, lorsqu'ils le sont, ils peuvent servir de contre-argument aux gouvernants et aux élus, voire aux citoyens ! On donne, certes, mais quel retour ? Quelle véritable justice et quelle solidarité ? Certains n'exploitent-ils pas la situation ? On voit ainsi que le partage et la générosité qui permettent à tous de participer réellement à la vie européenne, à sa construction et à son influence dans le monde, ne sont pas toujours souhaités ou assumés !

DES CRISES RÉVÉLATRICES

Durant ces dernières années, l'Europe a subi quatre crises majeures qui sont révélatrices de la manière dont les États vivent la solidarité et de la manière dont la perçoivent les partis politiques et les citoyens :

- La crise grecque, directement importée des États-Unis (2008), a mis les banques d'affaires et les États en situation de crise grave. Les États membres de l'Union, la Banque centrale européenne, aux côtés du Fonds monétaire international, sont intervenus pour « sauver » la Grèce. L'euro a montré sa solidité, mais à quel prix ! Les rigueurs extrêmes qui ont été mises en place, avec la question du déficit à 3 % maximum notamment, ont eu un coût social très élevé. L'Europe en a pris un coup... Les citoyens eux-mêmes ont regardé de plus près les manières de gérer l'économie dans les différents pays... les fourmis regardant les cigales avec beaucoup de suspicion ! Une solidarité monétaire bien cher payée !
- Puis à partir de 2011, avec l'émergence du « Printemps arabe », les pays du

bassin méditerranéen sont aux prises avec des problèmes internes très importants et la Syrie, à une guerre civile particulièrement grave. En six ans, plusieurs millions de personnes ont été jetés sur les routes pour atteindre la Turquie, la Grèce et le cœur de l'Europe. Cette vague migratoire n'est pas encore terminée, même si le parcours des personnes cherchant refuge a changé de cap et si le flux a diminué. Toute l'Europe est touchée, mais tous les États n'ont pas réagi de la même manière !

S'il y a effectivement un manque de solidarité entre États-membres à propos de la gestion des flux migratoires, ce n'est pas tant pour des raisons financières –

beaucoup de pays seraient prêts à payer – que pour des raisons liées à l'état de leur opinion publique. Le populisme, qui veut renfermer les peuples sur eux-mêmes, est à l'opposé de la philosophie de solidarité entre les États-membres telle qu'elle est notée dans les chartes et les traités, et pousse les plus riches à exiger un « juste retour ». Par ailleurs, comme il s'agit d'argent public, ceux qui en bénéficient devraient au minimum respecter les règles du jeu. Ainsi, les pays du groupe de Visegrad, parmi les plus gros bénéficiaires des flux en provenance de l'U.E. (4 % du PIB de la Hongrie en moyenne annuelle), en développant des politiques nationalistes n'incitent guère à davantage de solidarité !

- La crise de l'Ukraine en 2014 a, quant à elle, montré comment les relations de l'Union avec l'extérieur pouvaient être le révélateur de politiques différentes vis-à-vis de ses puissants voisins. Même si les aides massives à l'Ukraine et des sanctions vis-à-vis de la Russie ont été votées, un froid supplémentaire s'est installé entre les pays de l'Union. On ne peut pas dire que la solidarité politique entre les divers États aura été exemplaire !

- Les crises de confiance, de solidarité ou de fraternité esquissées ci-dessus trouvent leur mûrissement dans la crise existentielle que représente le *Brexit*. Le *Brexit* montre de manière évidente le manque flagrant d'enracinement du

LE POPULISME POUSSE
LES PLUS RICHES
DES ÉTATS-MEMBRES À
EXIGER UN « JUSTE
RETOUR ».

projet européen dans la société ! Manque de solidarité vis-à-vis des autres pays membres de l'Union, sans doute, mais aussi mise en lumière des défauts de la construction européenne avec ses lois tatillonnes, ses jugements invasifs et son manque de démocratie ; bref, une Europe par trop administrative et économique.

Ces quatre crises sont significatives de la difficulté à concrétiser les projets, les traités et les engagements tels que les Pères fondateurs de l'Europe les ont conçus. On y trouvait le désir de donner vie à une réalité humaine avant d'être institutionnelle, politique ou sociale. Comme le disait un ministre belge au jour de la signature du traité de Rome en 1957 : il s'agit « d'une conception de la vie à la mesure de l'homme fraternel et juste »¹. Mettre ainsi l'accent sur la personne humaine – en relations – est bien un principe fondamental du christianisme. Nous nous y retrouvons bien.

LA SOLIDARITÉ
HUMAINE ET HUMANISTE
DE SCHUMAN S'EST PERDUE
EN COURS DE ROUTE

Il nous faut contribuer à faire de l'Europe « un espace de solidarité », notamment par la sollicitude marquée vis-à-vis des plus faibles, conjuguée

au souci de collaboration et au soutien mutuel entre les générations, et contribuer aussi à faire de l'Europe une « source de développement », un développement qui soit intégral, c'est-à-dire pas seulement matériel et économique mais aussi humain, relationnel, spirituel.

Or, la solidarité n'est pas au nombre des « valeurs » de l'Union, mais plutôt classée parmi les caractéristiques de la société européenne – article 2 du traité sur l'union –, la solidarité dont il est question dans le traité étant celle entre les États membres. La solidarité humaine et humaniste de Schuman s'est perdue en cours de route, dans l'illusion que le seul marché commun, ou marché unique, ou marché globalisé, nous apporterait comme par en-

1. P.H. Spaak, Discours prononcé à l'occasion de la signature des traités de Rome, 25 mars 1957.

chantement le bien-être – et le bonheur – qui rendraient presque inutile la solidarité parce que personne ne serait plus dans le besoin. Ce n'est pas de cette solidarité-là dont nous avons besoin, mais de la solidarité qui fait de nous, Européens, un corps uni où le soutien mutuel est acquis, car nous appartenons au même peuple, ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs, tous connus et partagés. C'est par le développement d'une conscience de « citoyenneté européenne » que nous pourrions faire advenir une Europe solidaire. Une citoyenneté qui ne soit pas seulement régie par un pouvoir « vertical » mais qui puisse, de manière « horizontale », participer aux prises de décisions grâce aux corps intermédiaires et à la démocratie participative.

Cette solidarité est indispensable si nous voulons sauver le projet européen face à la montée des individualismes et des souverainismes qui recherchent – et proposent – la solidarité entre égaux, « entre-nous », avec tous les risques et les dérapages que cela peut entraîner.

Retrouver l'Espérance pour que la sécurité ne l'emporte pas sur la solidarité

Lors d'une conférence intitulée « Les migrations et les nouveaux nationalismes. L'Église face à la xénophobie, le populisme et le racisme » organisée début janvier à l'Université Sainte-Catherine de Sienne à Pavie, le père Bruno-Marie Duffé² déconstruisait le sentiment de peur provoqué par l'arrivée d'un étranger qui déstabilise les communautés bien établies, notamment en Europe, parce qu'il les interroge sur leur identité, leur mémoire et leur sens du partage. Des sociétés devenues sédentaires, urbanisées, où la sécurité prime sur la solidarité. Il semble que les États de l'Union, et surtout les citoyens européens, soient envahis par la peur de « perdre » à cause de leur appartenance à l'Union européenne. Cette obsession du « qu'est-ce que j'y gagne ? » est comme un cancer qui ronge les cœurs et les institutions.

Pourtant, l'expérience humaine prouve que vivre en solidarité est gage de

2. Secrétaire du dicastère pour le Service du développement humain intégral.

Extraits du pape François

paix. Oui, mieux se connaître, partager davantage, c'est-à-dire donner et recevoir, est le lit de la paix ! Et par là-même, de la sécurité ! Comme le dit François :

L'Europe retrouve l'espérance dans la solidarité qui est aussi le plus efficace antidote contre les populismes modernes. La solidarité comporte la conscience de faire partie d'un seul corps et en même temps implique la capacité de chaque membre à « sympathiser » avec l'autre et avec l'ensemble. Si l'un souffre, tous souffrent (cf. *1 Co 12, 26*). La solidarité n'est pas une bonne intention : elle est caractérisée par des faits et des gestes concrets qui rapprochent du prochain, indépendamment de la condition dans laquelle il se trouve. Au contraire, les populismes prospèrent précisément à partir de l'égoïsme, qui enferme dans un cercle restreint et étouffant et qui ne permet pas de surmonter l'étroitesse de ses propres pensées et de « regarder au-delà ». Il faut recommencer à penser de manière européenne, pour conjurer le danger opposé d'une uniformité grise, c'est-à-dire le triomphe des particularismes. C'est à la politique que revient ce leadership d'idéaux qui évite de se servir des émotions pour gagner le consentement, mais qui élabore plutôt, dans un esprit de solidarité et de subsidiarité, des politiques faisant grandir toute l'Union dans un développement harmonieux, en sorte que celui qui réussit à courir plus vite puisse tendre la main à celui qui va plus lentement et qui a plus de difficultés à atteindre celui qui est en tête³.

Remerciements à Monsieur François Brunagel, ancien chef du protocole du Parlement européen à Strasbourg et à Monsieur Alfonso Zardi, ancien Directeur de la démocratie du Conseil de l'Europe pour leurs conseils éclairés.

3. Discours du pape François aux chefs d'États et de gouvernements de l'Union européenne réunis en Italie à l'occasion des 60 ans du Traité de Rome – 24 mars 2017.

(...) à partir de la nécessité d'une ouverture au transcendant, je veux affirmer la centralité de la personne humaine, qui se trouve autrement à la merci des modes et des pouvoirs du moment. En ce sens j'estime fondamental, non seulement le patrimoine que le christianisme a laissé dans le passé pour la formation socioculturelle du continent, mais surtout la contribution qu'il veut donner, aujourd'hui et dans l'avenir, à sa croissance. Cette contribution n'est pas un danger pour la laïcité des États ni pour l'indépendance des institutions de l'Union, mais au contraire un enrichissement. Les idéaux qui l'ont formée dès l'origine le montrent bien : la paix, la subsidiarité et la solidarité réciproque, un humanisme centré sur le respect de la dignité de la personne. [...]

Un auteur anonyme du II^e siècle a écrit que « les chrétiens représentent dans le monde ce qu'est l'âme dans le corps » (*Lettre à Diognète*, 6). Le rôle de l'âme est de soutenir le corps, d'en être la conscience et la mémoire historique. Et une histoire bimillénaire lie l'Europe et le christianisme. Une histoire non exempte de conflits et d'erreurs, et aussi de péchés, mais toujours animée par le désir de construire pour le bien. Nous le voyons dans la beauté de nos villes et plus encore dans celle des multiples œuvres de charité et d'édification humaine commune qui parsèment le continent. Cette histoire, en grande partie, est encore à écrire. Elle est notre présent et aussi notre avenir. Elle est notre identité. Et l'Europe a fortement besoin de redécouvrir son visage pour grandir, selon l'esprit de ses Pères fondateurs, dans la paix et dans la concorde, puisqu'elle-même n'est pas encore à l'abri de conflits.

*Discours lors de la visite au Parlement européen,
Strasbourg, 25 novembre 2014.*

Renforcer la légitimité démocratique

Charles Margue

« Une Europe unie profitera autant aux Européens qu'au reste de l'humanité. »

Mario Vargas Llosa,
prix Nobel de littérature

Il m'importe de préciser mes origines et le lieu d'où je parle, pour situer mes convictions dans leur contexte. Je suis né dans une famille catholique ayant été déportée durant la deuxième guerre mondiale ; grand-père et père ministre et députés chrétiens sociaux (comparable au CDS en France et à la CDU en Allemagne) pro-européens et atlantistes. Mon parcours est celui d'un scout, d'un long passage à la JEC (aumôniers jésuites), de militant tiers-mondiste. Les études en sociologie et démographie à Paris, trois enfants jeunes adultes de 24 à 32 ans, ainsi que 30 ans de vie professionnelle dans le privé dans les études de marché et d'opinion riches en rencontres humaines, ont entre autres forgé la personne que je suis.

Depuis mon entrée en politique en été 2018, je suis élu député *déi Gréng*

À PROPOS DE L'AUTEUR

Charles Margue est ami de la Mission de France depuis les années 1980.

Il a suivi le parcours Jeunes en tant qu'étudiant et le parcours fondamental en 2011-2013.

– les Verts à la Chambre des députés du Luxembourg. Ce parti écologiste est au gouvernement depuis 2013 avec les libéraux et les socialistes, coalition gouvernementale reconduite pour cinq ans en octobre 2018. Les Verts ont progressé de 10 % à 15 % aux élections de 2018. Ils ont détenu les portefeuilles ministériels du développement durable (environnement, mobilité, aménagement du territoire, infrastructures) et de la justice ; dans le nouveau gouvernement, ils détiennent en plus ceux de l'énergie, du logement, de la culture, de la sécurité intérieure et de la défense.

Le Parlement européen fonctionne comme les gouvernements des pays voisins de la France ; c'est-à-dire avec une recherche permanente du compromis politique avec des coalitions entre partis. Malgré une domination des grandes familles politiques de droite modérée et de gauche socialiste, les petits partis ont leur rôle à jouer dans ce jeu de la recherche permanente du compromis, majorités qui se forment sur base des sujets et non selon une fracture gauche-droite. Les élections du 26 mai prochain se dérouleront au vote à la proportionnelle à un tour en France avec le pays comme circonscription unique, donc un mode d'élection sensiblement différent de celui des autres élections.

Quels sont les enjeux majeurs de ces élections ?

1 - La participation à ces élections en tant que citoyen responsable ; chaque parti sera représenté en fonction des voix obtenues (la France élit 74 députés).

2 - Voter pour une liste pro-européenne à l'heure du *Brexit* et surtout de la montée de l'extrême droite en Europe avec des relents xénophobes, homophobes, antisémites et anti-européens. « Avec les élections au Parlement européen, on risque pour la première fois d'avoir une majorité anti-européenne. L'Europe est actuellement disloquée et il faut l'empêcher de se désintégrer totalement. » (Edgard Morin, 4 février 2019)

« L'EUROPE EST ACTUELLEMENT DISLOQUÉE ET IL FAUT L'EMPÊCHER DE SE DÉSINTÉGRER TOTALEMENT. »

3 - La sauvegarde de l'État de droit et d'une communauté de pays adhérents aux valeurs des droits de l'homme. « Si on lâche sur les migrants, on lâche sur tout, en particulier sur l'Europe. » (Alain Touraine, 4 février 2019)

Soixante années se sont écoulées depuis que les nations européennes, meurtries par deux guerres mondiales, ont fait le pari audacieux d'abandonner la confrontation au profit de l'État de droit en adoptant les traités de Rome. Sans une Europe unifiée, notre monde globalisé ne connaîtra ni la paix, ni la prospérité, ni la sécurité. « La paix, le plus grand patrimoine de cette Europe. » Roberto Saviano, journaliste italien, auteur de *Gomorra*, 26 janvier 2019.

Les démocraties nationales peuvent tenir des élections mais n'ont pas suffisamment de pouvoir pour imposer des décisions démocratiques aux entreprises multinationales. Seule l'Union européenne a les moyens de devenir une force motrice à l'échelle mondiale pour la paix et les droits de l'homme, de protéger les droits des citoyens et des consommateurs, de garantir la justice fiscale et de rappeler Google, Facebook, Bayer et Monsanto à l'ordre.

Toutefois, pour que l'Europe tienne ses promesses en matière de démocratie, de prospérité et d'État de droit, il convient de rétablir la confiance des citoyens de l'Union à l'égard de notre démocratie européenne.

À court terme : restaurer la confiance et renforcer la légitimité démocratique.

Protéger l'intérêt public en gérant l'influence des intérêts privés

Une démocratie qui fonctionne nécessite des règles pour veiller à ce que les décisions des pouvoirs publics servent l'intérêt général, ne soient pas mises en péril par des activités de lobbying abusives ni par des conflits d'intérêts et soient pleinement transparentes.

L'empreinte législative devrait être obligatoire pour toutes les lois de l'Union afin que les citoyens puissent savoir comment les décisions sont prises et qui les influence. Il faudrait également introduire des règles ambitieuses de

transparence et d'accès aux documents, y compris aux documents liés aux négociations internationales.

Obliger le Conseil (des ministres représentant les États membres de l'U.E.) à rendre des comptes, le rendre transparent et plus démocratique

L'Union ne doit plus servir de bouc émissaire aux États membres qui refusent d'assumer leurs choix politiques devant l'opinion publique. Cela ébranle la légitimité démocratique des décisions publiques et ébrèche la confiance placée dans les institutions de l'Union.

Les activités du Conseil devraient être aussi transparentes que celles du Parlement européen. Les positions défendues par les représentants des États membres, dès le niveau des groupes de travail du Conseil, devraient être rendues publiques afin que les citoyens, les médias et la société civile puissent connaître *la position adoptée par leur gouvernement en leur nom au niveau de l'Union* et afin que le contrôle du processus décisionnel de l'Union par les parlements nationaux soit renforcé.

Prendre au sérieux la participation des citoyens et l'État de droit

La promesse d'octroyer aux citoyens un droit réel d'initiative législative au niveau de l'Union grâce à l'initiative citoyenne européenne (ICE) n'a pas encore été honorée. En raison d'obstacles bureaucratiques, de charges administratives et d'une réaction politique décevante de la part de la Commission, l'ICE est progressivement abandonnée par les citoyens. L'examen à venir du règlement de l'ICE représente une occasion unique d'augmenter les chances pour les citoyens de l'Union de faire directement entendre leur voix au sujet de la législation de l'Union. Il devrait veiller à ce que les procédures soient simplifiées et à ce que toute ICE ayant recueilli un million de signatures bénéficie d'un véritable suivi politique.

La démocratie européenne doit défendre ses citoyens et les médias libres contre les coups de force des gouvernements et l'affaiblissement de la sépa-

ration des pouvoirs dans l'Union, à l'Ouest comme à l'Est. Nous avons besoin d'instruments plus efficaces pour pérenniser nos principes fondamentaux et l'État de droit dans l'Union, en particulier d'un mécanisme contraignant et complet en vue de disposer d'une commission experte indépendante qui surveille régulièrement la situation de la démocratie, de l'État de droit et des droits fondamentaux dans tous les États membres de l'Union.

Exploiter le potentiel de la subsidiarité grâce à une alliance constructive des parlements

Aucun État membre ne peut efficacement faire face aux défis majeurs de notre époque en agissant seul, qu'il s'agisse du changement climatique, de la sécurité, de la mondialisation ou de la numérisation. Les décisions devraient néanmoins être prises au niveau à la fois le plus approprié pour relever les défis qui se présentent et le plus proche possible des citoyens, et cela, dans

l'optique de garantir le plus haut degré de légitimité.

L'Union européenne envisagée ainsi est une union au sein de laquelle la souveraineté nationale est mise en

commun pour répondre aux défis que les États membres peuvent relever plus efficacement ensemble et qui respecte le principe de subsidiarité selon lequel les décisions sont prises au niveau le plus proche possible des citoyens.

Ouvrir la voie à une Union fondée sur la solidarité

Nous sommes parvenus à construire une Union monétaire européenne, mais, sans capacité budgétaire ou gouvernance démocratique, notre système ne peut pas fonctionner, ni d'un point de vue économique et social, ni d'un point de vue politique. Certains changements institutionnels s'imposent pour concrétiser la redistribution des richesses et pour faire en sorte que l'union monétaire fonctionne pour tous. *Cela nous aidera à mieux lutter contre les injustices sociales et économiques, à investir dans la transition écologique, l'éducation et les services publics, à financer les organisations de la société*

civile, à contrôler que les nouveaux monopoles du numérique paient effectivement des impôts, à garantir un minimum de convergence des normes sociales et à veiller à ce que cela soit fait de manière démocratique.

Je souhaite que le Parlement européen, la seule institution de l'Union à être directement élue, devienne le centre des décisions politiques dans l'Union. Le Parlement devrait rester la seule représentation parlementaire de tous les citoyens de l'Union.

À long terme : construire une démocratie véritablement européenne.

Piliers européens des droits civiques, économiques, sociaux et environnementaux

À l'heure actuelle, l'Union a le pouvoir d'adopter des lois et de faire appliquer des règles dans de nombreux secteurs. Néanmoins, il ne relève pas de ses compétences de veiller à ce que les États membres fournissent des services publics satisfaisants, financent l'investissement public grâce à une fiscalité équitable, luttent contre les injustices et les inégalités sociales et environnementales, et garantissent les droits et les libertés fondamentaux. La charte des droits fondamentaux de l'Union et d'autres droits supplémentaires de ce type devront aussi s'appliquer aux actions des États membres et les citoyens devront être en mesure de les défendre auprès de la CJUE (Cours de justice de l'Union Européenne).

Cela donnera à l'Union les compétences nécessaires pour agir dans ces domaines et réagir dès que ces droits seront violés. L'Union aura alors le pouvoir de garantir l'égalité entre les hommes et les femmes et de veiller à ce que les droits des femmes soient pleinement respectés et défendus sur l'ensemble de son territoire. De plus elle veillera, entre autres, à ce que toutes les formes de discrimination soient combattues, à ce que la libre circulation des personnes soit toujours garantie, à ce que la liberté de la presse soit assurée, à ce que le pluralisme des médias soit respecté, à ce que l'accès aux biens communs soit garanti et à ce que les services publics soient correctement pourvus.

Extraits du pape François

Une citoyenneté européenne active

Tous les citoyens de l'Union jouissent du droit de travailler ou d'étudier dans un autre État membre. De nombreux citoyens de l'Union vivent dans un autre État membre depuis des années. Ils doivent jouir du même droit de vote aux élections nationales, régionales et européennes que les citoyens de cet État membre. L'Union devrait disposer du pouvoir de définir les conditions-cadres de la citoyenneté européenne.

Sur le long terme, la citoyenneté européenne devrait être accordée par l'Union européenne et ne devrait plus constituer un corollaire de la citoyenneté nationale. La « citoyenneté de l'UE », telle qu'elle serait nommée, pourrait être accordée à toute personne vivant sur le territoire de l'Union, indépendamment de sa nationalité. Un citoyen européen devrait avoir les mêmes droits et les mêmes devoirs qu'un citoyen national dans son pays de résidence.

Les propositions contenues dans ce texte sont largement inspirées de la position du groupe Verts/ALE du Parlement européen sur *L'avenir de l'Europe*, adoptée le 28 février 2018.

Parler de la multipolarité européenne signifie parler de peuples qui naissent, croissent et se projettent vers l'avenir. La tâche de globaliser la multipolarité de l'Europe, nous ne pouvons pas l'imaginer avec l'image de la sphère – dans laquelle tout est égal et ordonné, mais qui en définitive est réductrice puisque chaque point est équidistant du centre – mais plutôt avec celle du polyèdre, où l'unité harmonique du tout conserve la particularité de chacune des parties. Aujourd'hui, l'Europe est multipolaire dans ses relations et ses tensions ; on ne peut ni penser ni construire l'Europe sans assumer à fond cette réalité multipolaire. [...].

L'histoire aujourd'hui demande pour la rencontre, la capacité de sortir des structures qui « contiennent » sa propre identité afin de la rendre plus forte et plus féconde dans la confrontation fraternelle de la transversalité. Une Europe qui dialogue seulement entre ses groupes d'appartenance fermés reste à mi-chemin ; on a besoin de l'esprit de jeunesse qui accepte le défi de la transversalité.

Dans cette perspective, j'accueille positivement la volonté du Conseil de l'Europe d'investir dans le dialogue inter-culturel, y compris dans sa dimension religieuse, par les *Rencontres sur la dimension religieuse du dialogue inter-culturel*. Il s'agit d'une occasion propice pour un échange ouvert, respectueux et enrichissant entre personnes et groupes de diverses origines, traditions ethniques, linguistiques et religieuses, dans un esprit de compréhension et de respect mutuel.

*Discours lors de la visite au Conseil de l'Europe,
Strasbourg, 25 novembre 2014.*

Notre Europe

Christian Baumhauer

Je suis et me sens citoyen européen. Je suis allemand de naissance et de langue maternelle, je suis français par amour depuis presque 38 ans et par voie de naturalisation depuis près de 13 ans. Je ne suis pas l'un ou l'autre mais suis tout cela à la fois. En tant qu'entrepreneur européen, j'ai œuvré à la collaboration entre Européens dans le cadre des programmes européens de recherche, développement et innovation, financés et pilotés par la Commission européenne (tel que le programme actuel Horizon 2020 en cours). Depuis 35 ans, j'aide des équipes de recherche à construire des projets collaboratifs pour répondre à des opportunités et des défis sociétaux dans un large éventail de disciplines pour répondre aux appels d'offre de la Commission européenne et ensuite, j'accompagne les projets au niveau de leur coordination, leur communication et l'utilisation des résultats. Ces dernières années, j'ai notamment travaillé dans le programme sur les projets dans le domaine de la « sécurité », un vaste champ qui englobe notamment la protection civile, la lutte contre le crime organisé et le terrorisme ainsi que les frontières. L'Europe est une partie centrale de ma vie. Pour moi, l'identité européenne est une étape capitale pour que notre « nous » progresse de « nos » nations vers un nous « humanité » dépassant les frontières et les générations. Mon entreprise, et plus particulièrement mon travail, ont été de modestes

À PROPOS DE L'AUTEUR

Entrepreneur européen, Christian Baumhauer accompagne des projets collaboratifs de recherche de la CE pour la sécurité, par exemple. Investi dans l'économie solidaire et sociale, il a créé une

start-up pour la collaboration et l'intelligence collective. Allemand, marié à une Française depuis 35 ans, naturalisé français depuis 13 ans, il est membre de l'équipe d'Évry.

tentatives de participer à la construction de cette Europe qui prend corps et sens à travers l'expérience de la rencontre et de la collaboration avec d'autres Européens.

Dans le secteur associatif, depuis près de deux ans, avec un réseau de personnes de différents pays européens et un large éventail d'expériences, nous mettons en place un incubateur d'initiatives diverses pour aider des personnes intrinsèquement motivées à faire progresser la société à travers des initiatives qui combinent innovation, collaboration, éducation ou solidarité. Nous essayons de leur apporter des conseils et des contacts. Je porte moi-même certains de ces projets.

JE SUIS LA PREMIÈRE
GÉNÉRATION DE MA
FAMILLE À N'AVOIR
CONNU QUE LA PAIX
ET LA DÉMOCRATIE

Je vis ma foi chrétienne à travers ces divers engagements ancrés dans la collaboration avec d'autres Européens.

L'EUROPE EST POUR NOUS

Mes parents ont subi la Deuxième grande Guerre mondiale en tant qu'adolescents et jeunes adultes. Mes grands-parents ont même souffert des deux guerres. Et chaque fois, il y eut des pertes douloureuses de conjoints, de fils, d'amis, d'amoureux... Je suis la première génération de ma famille depuis la nuit des temps à n'avoir connu que la paix et la démocratie. Je souhaite ardemment qu'il en reste ainsi pour mes enfants, leurs amoureux / conjoints ainsi que pour mon petit-fils.

J'ai l'espoir, mais point la certitude, qu'il en soit ainsi. Le jour de ma naturalisation, une juge à la sous-préfecture de Palaiseau me demanda pourquoi j'avais attendu 22 ans avant de demander ma naturalisation. Je lui expliquai que, pour moi en tant qu'européen, il était important de garder le lien avec mes racines et donc ma nationalité allemande. Avant 2005, la double nationalité franco-allemande n'était pas possible. Alors, elle me répondit qu'en cas

de guerre entre la France et l'Allemagne, je devrais me battre pour la France. Cette anecdote ubuesque reste un souvenir impérissable et un avertissement pour moi que le chemin vers un « nous » européen ne s'est pas aplani. Aujourd'hui, de nouvelles formes de repli se développent, poussées par les extrêmes « populistes ». Aujourd'hui comme hier dans les années avant 1933, ils s'affrontent tout en étant d'accord pour rejeter le « système » que l'Europe symbolise : celui des valeurs du siècle des Lumières et en particulier l'humanisme et la raison. L'Europe est un symbole fort de notre espérance humaine pour demain ; en mettant en avant des chimères d'un passé glorieux et solitaire où « nous » étions « entre nous », ils rejettent cette espérance et offrent la peur de « l'autre » à la place.

La commande initiale d'Arnaud Favart était d'écrire un article à partir de mon expérience professionnelle à l'échelle européenne. Il me disait que l'Europe semble remise en cause par les peuples, mais son économie nous fait travailler, échanger, circuler. Soit. Après avoir insisté sur ce que l'Europe est pour nous, ou au moins devrait être, parlons alors un peu de ce qu'elle fait pour nous.

L'EUROPE FAIT POUR NOUS

Certains critiquent l'Europe pour le fait qu'elle « n'est qu'un marché ». Ce point de vue est doublement critiquable. D'abord parce que c'est une plainte de ceux qui ont le ventre plein. Le marché est ce qui nous fait manger, bouger, être en bonne santé, vivre. La dernière famine en Allemagne date seulement de 1948 et était causée notamment par des turbulences monétaires. Un grand marché interne et une monnaie forte et commune sont des garants d'une stabilité et d'une sécurité que nous semblons seulement apprécier quand nous les perdons. Récemment, je discutais avec un ami argentin qui vit en France depuis 20 ans et continue de s'étonner du sentiment de mal-être et de la peur des Français – pour comprendre sa surprise, il suffit de se pencher sur les troubles économiques et donc politiques que l'Argentine a traversés depuis 100 ans, sans pourtant jamais traverser une guerre majeure. Le « n'est que » est

donc de trop à ce titre : l'Europe est effectivement un marché qui nous apporte plus de prospérité collective que nous n'en avons connue dans notre histoire.

Mais ce point de vue est aussi faux. L'Europe fait bien plus que de faire exister le marché et la monnaie unique. Il y a l'Europe de la recherche (qui a occupé ma vie pendant plus de 20 ans), l'Europe des régions (pour essayer d'aider ceux qui sont désavantagés à rattraper les autres), l'Europe de l'environnement, l'Europe de la culture, l'Europe de la mobilité des étudiants, l'Europe de la sécurité alimentaire, l'Europe de la protection civile avec une Europe de la Défense et une Europe de la Sécurité qui commencent à poindre leur nez, sans oublier l'Europe de la Justice ; et je pourrais continuer mon inventaire. Toutes ces facettes de l'Europe sont présentes dans nos vies, sans que nous le réalisions toujours. Elles sont précieuses !

LE PROGRÈS EST
ÉPOUSTOUFFANT
À LA LUMIÈRE DES PAS
QUE FAIT L'HISTOIRE

Dans cette perspective, la critique de « l'Europe des technocrates » perd de sa crédibilité. Avec un budget de 1 % du PIB européen (à comparer avec le budget fédéral des États-Unis de 22 % du PIB) et une équipe qui est de taille comparable à celle des fonctionnaires d'une grande métropole, l'Europe couvre cette large palette de facettes. Ce travail de faire avancer le bien commun revient à beaucoup de petits pas parfois pénibles et souvent hésitants. Chaque fois, il faut chercher des consensus en essayant de rapprocher les points de vue et des intérêts parfois contradictoires des différents États-membres. Tout cela semble à première vue lent, inefficace et bureaucratique. Et cela illustre pour certains l'impossibilité du rêve fédéral européen.

Mais quand on regarde le chemin parcouru en 70 ans, le temps de trois générations, et qu'on le compare avec ce que nous avons avant, le progrès est époustouffant à la lumière des pas que fait l'histoire. Mes arrière-grands-parents (que je n'ai pas connus) nous auraient peut-être traités de doux rêveurs si nous avions simplement décrit notre réalité. C'est une montagne que nous

avons grimpée difficilement mais avec persévérance, avec des tempêtes et des risques de chute mais aussi des moments de grande joie et de gratitude. Nous devons aux générations futures de continuer d'avancer avec ou malgré les résistances de ceux qui voient toujours le verre à moitié vide, qui idéalisent le passé et dépeignent le futur en couleurs sombres.

Cela se vit dans le quotidien et pas seulement dans les grands arbitrages politiques. À de multiples reprises, je me suis trouvé dans de telles situations dans le cadre de mes activités professionnelles et associatives. C'est une grande école de l'écoute, du respect des différences, de la convivialité.

NOUS VOTONS POUR L'EUROPE

Nous allons voter prochainement aux élections européennes. À cette occasion, j'avais fait le choix de présenter ma « candidature » à la candidature aux Européennes d'un grand parti politique français. Pour cette candidature (qui a peu de chances d'aboutir), on nous avait demandé de faire une petite vidéo où, entre autres, il fallait expliquer notre priorité en tant que futurs députés européens. C'était un exercice difficile mais fort intéressant que je recommande à tous ceux qui essaient de faire avancer l'Europe plutôt que de seulement la critiquer. Voilà ce que j'avais dit :

Ma priorité est une Europe qui est un phare du progressisme dans le monde, fierté de ses citoyens ; une Europe qui pour cela invente et se réinvente sans cesse. Le progressisme que je défendrai est celui de la dignité de chacun et de la solidarité de tous. La fierté est celle d'être citoyens européens, en même temps humbles de notre histoire. Elle est indispensable pour protéger ces fleurs vulnérables que sont la démocratie et la paix.

Depuis les années 1980, l'Europe de la recherche invente, souvent avec succès, mais trop timidement pour réaliser son potentiel. Elle doit se réinventer pour réussir ces défis entrelacés que sont la transition écologique, l'éradication de la misère sur la terre et l'évolution démographique souhaitable vers

une humanité plus âgée qui décroît. Une Europe de l'innovation ambitieuse pourra saisir de grandes opportunités de prospérité et de progrès.

Encore plus important, l'Europe doit se réinventer sur le plan de l'innovation sociétale. Ses institutions sont à refonder pour progresser vers l'idéal de Jean Monnet, celui d'une Europe forte et démocratique qui tire ses États-membres vers le haut grâce à une coopération toujours plus efficace. Ses politiques sociales sont elles aussi à refonder pour mieux inclure les plus vulnérables afin qu'ils puissent réaliser leur potentiel et celui de la société. En particulier, nous pourrions mieux accueillir et former les migrants afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de l'Europe, phare de la dignité et de la solidarité dans le monde. Alors s'ouvriront de nouveaux horizons de bien-être, de convivialité et de parcours de vie.

CE QUI EST
IMPOSSIBLE L'EST
PARCE QUE NOUS LE
CROYONS IMPOSSIBLE

Peut-être certains d'entre nous diront-ils que c'est trop demander, que c'est peut-être « irréaliste », voire impossible, que jamais nous ne réussissons un tel programme. Répondons alors que les 70 prochaines années apporteront encore plus d'opportunités et de défis que les 70 années précédentes, et que c'est notre responsabilité de continuer à grimper. Ce qui est impossible l'est parce que nous le croyons impossible.

Voilà l'essence même de l'Espérance ! Sa volonté ne peut être faite que par ce que nous construisons ensemble. Même si nous ne pouvons que trouver des réponses imparfaites, je pense que la dignité de chacun et la solidarité de tous font partie de ce qu'Il veut pour nous et ce qu'Il attend de nous. Et dans le monde tel qu'il est – avec ses faces plus claires et plus sombres – l'Europe est essentielle pour avancer, si ce n'est que modestement, dans ce sens.

Quel avenir au-delà des populismes ?

Henri Lastenouse

Face aux défis majeurs de la mondialisation et de la digitalisation du monde, face aux dérèglements financiers et climatiques, face aux peurs et aux fanatismes, l'année 2019 sera en Europe une année de choix fondamentaux, de choix de civilisation. Particulièrement, nos sociétés sont aujourd'hui confrontées à la perspective d'un échec majeur du projet européen, qui va de pair avec l'arrivée de partis populistes au pouvoir partout en Europe. À cela s'ajoute le développement rapide de l'usage de la violence et d'une forme d'« alter-vérité » comme mode de relation entre gouvernants et citoyens.

2019, FRANÇAIS ET EUROPÉENS À L'HEURE DES CHOIX

« L'Europe, pour aller au-delà des populismes » : voilà le choix majeur que feront ou ne feront pas les citoyens européens lors des prochaines élections européennes, mais également lors de leurs consultations nationales ultérieures, scrutin après scrutin.

Le quotidien de l'Europe repose avant tout sur la négociation et la norme. Le « pouvoir de Bruxelles » est par nature mesuré et dilué, et donc moins saisissable encore pour les citoyens qu'un *leadership* national. Née en réaction

À PROPOS DE L'AUTEUR

Henri Lastenouse est secrétaire général du mouvement Sauvons l'Europe. Il est membre du Conseil de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe à Lausanne. Il est président de www.wesign.it.

aux totalitarismes du siècle dernier, la gouvernance européenne est l'exact contraire des nouveaux pouvoirs populistes en Europe, plutôt bruyants et bottés. De fait, la maison européenne est devenue la cible incarnée d'un « dé-gagisme ultime », quasi ontologique, qui prétend libérer les classes moyennes européennes des maux qui font leur déclin relatif.

Par conséquent, à l'aube des prochaines élections européennes, les crises populistes nous dessinent une double priorité. Il faut d'une part redonner au projet européen son rôle de clef de voûte des pactes économiques et sociaux décidés après la guerre, quand les sociétés européennes se sont donné de nouvelles « tables de la loi » pour ne plus jamais quitter le lit de la civilisation.

« L'EUROPE, POUR ALLER AU-DELÀ DES POPULISMES » : VOILÀ LE CHOIX MAJEUR QUE FERONT OU NE FERONT PAS LES CITOYENS EUROPÉENS

Il faut, d'autre part, replonger l'Europe dans le Jourdain de la démocratie, car le chamboulement politique et populiste qui affecte nos démocraties met directement en question la valeur ajoutée du cadre européen tel qu'il fonctionne.

L'EUROPE, INDISPENSABLE CLEF DE VOÛTE DES PACTES DE L'APRÈS-GUERRE

À la sortie du désastre de 39-45, les Européens choisissent d'explorer une voie non meurtrière de vie commune. Ils inventent de nouvelles formes de solidarité et mettent en place une série de sécurités collectives contre la vieillesse, le chômage, la maladie, la dictature et la guerre. Fondatrices de l'après-guerre, indissociables, ces solidarités collectives (assurance vieillesse, assurance chômage, assurance maladie et construction européenne) constituent le cœur battant du rebond européen. Aux dieux de la guerre et des frontières, elles substituent une sécurité collective fondée sur la solidarité, les libertés et la prospérité des classes moyennes.

Voilà un pacte fondateur dont la déclaration Schuman de 1950 constituera la clef de voûte. Autour du discours fondateur du 9 mai 50, s'articule un projet de société à l'échelle d'un continent, fondé sur l'ouverture aux autres dans le dialogue et le droit, avec pour objectif une nouvelle forme de souveraineté.

Longtemps, tant que la construction européenne a été perçue comme consolidant l'« Esprit européen post-1945 » et le renouveau des valeurs de l'après-guerre, elle a bénéficié d'un soutien réel et constant des peuples. Elle s'est parfaitement incarnée dans la présidence de Jacques Delors. Même si cette période ne constitue pas pour autant un âge d'or sans droit d'inventaire, on peut y voir une convergence entre l'héritage de la technocratie humaniste issue des combats de la Résistance et des classes moyennes européennes en pleine ascension, garante de la paix sociale.

Ce n'est que lorsque le projet européen a divergé de ce pacte implicite, au début des années 80, pour se faire le complice facile d'une vague de mondialisation et de libéralisation à sens unique, que les populismes petit à petit se sont à nouveau invités à la table de l'histoire européenne.

En parallèle, les générations politiques de ces 25 dernières années furent incapables de sortir du dilemme État-nation / Fédération européenne, et n'ont par conséquent pas su adapter efficacement nos sociétés à un triple choc :

- **choc géopolitique** avec la redistribution des cartes post-1989 et l'accélération sans précédent d'une mondialisation industrielle et financière, modifiant considérablement la perception des valeurs du travail et de la solidarité ;

- **choc technologique** avec l'expérience de la révolution digitale, l'une des trois plus grandes révolutions de l'histoire humaine après l'invention de l'écriture et de l'imprimerie, qui tire les marges et les profits hors d'Europe et fragilise durablement une économie européenne à qui manque un écosystème numérique performant ;

- **choc démographique** avec le vieillissement de la population européenne, alors même que des générations jeunes et libérées des dettes du passé avaient porté le succès du « Pacte de 45 »¹ pendant des décennies et semblent désormais plus préoccupées de garantir leurs arrières.

Or, face à ce triple choc, les nations européennes qui avaient déjà mutualisé dans un cadre commun leurs outils de politique monétaire, se sont refusées à faire de l'Europe le garant direct et ultime des sécurités collectives issues de l'après-guerre. Une telle garantie passe par un budget commun pour la zone euro ainsi que par la mise en place d'une réelle fiscalité européenne, notamment à destination des géants du numérique. Cela passe aussi par la réalisation concrète de ce que la Commission européenne appelle un « socle social commun ».

AUJOURD'HUI, DEUX
AGENDAS S'AFFRONTENT
POUR L'EUROPE

De fait, aujourd'hui, deux agendas s'affrontent pour l'Europe. D'une part, celui porté par Emmanuel Macron avec l'ambition de « réformes au niveau national et en même temps l'amorce de transferts de solidarité au niveau européen » afin de retrouver la confiance des classes moyennes et des citoyens. D'autre part, celui porté par le gouvernement allemand et ses alliés nord-européens scrupuleusement attachés à voir des réformes tangibles au niveau des États de la zone avant d'imaginer dans un second temps la mise en place de mécanismes de solidarité financière entre Européens...

Les réactions suite à la signature récente du traité d'Aix-La-Chapelle ont offert une triste caricature de ce « face à face » stérile. Contrairement aux fantasmes des populistes de chaque côté du Rhin, « la France ne cédera pas l'Alsace-Lorraine... » et l'Allemagne « ne payera pas éternellement pour les chômeurs français ».

1. Pacte moral de la Résistance faisant suite à l'armistice de 1945.

L'EUROPE EN ATTENTE D'UN PACTE PARTICIPATIF EUROPÉEN

En parallèle d'une action économique et sociale, il existe une urgence démocratique face au « démagisme » qui anime nos démocraties. Il s'agit ici de répondre aux critiques incessantes qui résument l'Europe à un entre-soi oligarchique de privilégiés mondialisés. Concernant la participation des citoyens au projet européen, le constat est le suivant. Les réformes démocratiques engagées depuis le traité de Maastricht n'ont pas produit l'espace démocratique européen attendu. Un meilleur équilibre institutionnel au profit du Parlement européen n'a pas suffi. La représentation des citoyens au travers de leurs seuls élus européens, même dotés de nouveaux pouvoirs au fil des réformes institutionnelles, ne les a pas rapprochés du projet européen. L'urgence démocratique du moment exige alors d'explorer les possibilités d'un « pacte participatif européen ». Ce pacte doit intégrer au sein même du fonctionnement de l'Union européenne les acquis sociétaux de la révolution numérique. Ces acquis rendent aujourd'hui possible et nécessaire une participation plus présente et directe des citoyens. En parallèle de la démocratie représentative, la démocratie participative doit s'inviter au sein même du processus de décision européen.

À ce titre, explorons quelques pistes.

Le financement public d'un droit au *lobbying* à Bruxelles pour tout citoyen serait une réponse forte aux critiques incessantes. Imaginons une plateforme qui permette à tout citoyen de mener et financer une campagne de *lobbying* à Bruxelles, s'il se sent lésé par une norme européenne.

Également, le pouvoir budgétaire doit être « redescendu » au niveau des citoyens via des budgets participatifs pour une partie raisonnable des budgets européens, dont l'exécution est locale. Une première avancée pourrait concerner les fonds régionaux européens avec un objectif modeste d'allouer à chaque citoyen européen la somme de dix euros par an pour financer des projets en commun en lien avec leurs élus locaux.

EN CONCLUSION, POUR UN NOUVEAU « PAQUET DELORS » ...

Le débat européen qui va courir tout au long de 2019 devra éviter l'obstacle du seul affrontement entre l'Europe et les populismes. Ces derniers ont déjà leur « appartement témoin » et il se nomme *Brexit*. En parallèle, l'« Europe contre les populismes » ne doit pas devenir le nouvel habit d'un néo-libéralisme de bon ton qui ignore les tectoniques sociales à l'œuvre partout en Europe.

Le succès de la relance de l'Europe par Jacques Delors a tenu à sa méthode dite « paquet Delors » qui proposait à tous des dispositions capables de répondre à différents intérêts et besoins sociétaux identifiés par un engagement « gagnant-gagnant » au service d'un intérêt européen. L'équation européenne de 2019 est sans doute encore plus complexe, mais pas sans solution.

LA DÉMOCRATIE
PARTICIPATIVE DOIT
S'INVITER AU SEIN
MÊME DU PROCESSUS
DE DÉCISION EUROPÉEN

Les élections européennes prochaines sont l'une des pièces du puzzle, tout comme la désignation du futur président de la Commission européenne. Devront aussi obligatoirement être au cœur d'une relance de l'Europe les attentes des classes moyennes, ainsi que les nouvelles formes de participation citoyenne. Bref, mettre le marché unique européen au service des citoyens et ceux-ci au cœur des choix de notre continent.

Quel regard pour les chrétiens ?

Antoine Hérouard

A quelques mois des élections au Parlement européen, on peut souligner sans peine que l'Europe n'a pas bonne presse. Pour la plupart des citoyens, elle semble lointaine, technocratique, souvent inefficace. Elle paraît incapable de définir des politiques communes, comme sur la question des migrants et des réfugiés où l'on a vu les égoïsmes nationaux empêcher toute gestion d'ensemble de la crise de 2015. La défense des seuls intérêts nationaux sans recherche d'un bien commun européen et la montée des diverses formes de « populisme » rendent l'Europe responsable de bien des maux et des déficiences des gouvernements.

Si, avec le *Brexit*, c'est la première fois qu'un pays européen quitte l'Union, on voit aussi que cela ne va pas sans grandes difficultés, que beaucoup d'arguments avancés par les tenants de la sortie de l'Union se révèlent faux et rendent difficile la définition de la future relation entre la Grande-Bretagne et les pays de l'Union. C'est sans doute aussi une des premières fois où l'enjeu des élections au Parlement européen peut permettre dans différents pays, au-delà des enjeux purement nationaux, une vraie thématique européenne. Quelle Europe voulons-nous pour demain ? Il ne suffit pas de critiquer les insuffisances, les lourdeurs bureaucratiques ou les échecs de l'Europe sans s'interroger plus

À PROPOS DE L'AUTEUR

Antoine Hérouard est évêque auxiliaire de Lille. Il est représentant de la Conférence des

évêques de France à la COMECE, la Commission des évêques de la Communauté européenne.

profondément sur ce qui en est la cause : par exemple, dans la crise migratoire et ses conséquences, est-ce que ce sont les institutions européennes qui n'ont pas fonctionné ou l'égoïsme des États-membres qui n'a pas permis de définir une politique commune et des responsabilités partagées ?

L'EUROPE DE LA PAIX

Ces questions d'ordre politique intéressent et concernent aussi l'Église dans sa mission propre. C'est vrai d'abord au niveau historique dans l'engagement en faveur de la paix dont nous voyons toujours la fragilité, particulièrement après avoir fêté le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale où nous nous souvenons des millions de morts qu'elle a entraînés, comme une saignée béante pour notre continent. Si les papes successifs se sont engagés en faveur de la construction européenne, c'est toujours avec cette perspective de consolider la paix sur notre continent, laquelle est sans doute plus fragile que ce que pensent beaucoup de citoyens européens. Si la paix en Europe semble aujourd'hui acquise pour les jeunes générations, rappelons-nous que la guerre est aussi à notre porte (hier dans les Balkans, aujourd'hui en Ukraine...).

Si l'Europe se doit d'être l'horizon incontournable de nos démocraties et la promesse d'un meilleur bien-être pour tous, il ne s'agit pas d'en faire une démarche incantatoire mais de mettre en œuvre le projet qui fut celui des pères fondateurs. Robert Schuman s'exprimait ainsi dans sa déclaration du 9 mai 1950 : « La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. [...] L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. » N'oublions pas à quel point la réconciliation franco-allemande, après trois guerres aussi meurtrières en moins d'un siècle, est sans doute un exemple

LES PAPES SUCCESSIFS
SE SONT ENGAGÉS
EN FAVEUR DE LA
CONSTRUCTION
EUROPÉENNE AVEC
LA PERSPECTIVE DE
CONSOLIDER LA PAIX
SUR NOTRE CONTINENT

unique dans l'histoire récente.

Au-delà des différences d'approche politique légitimes (une Europe très libérale qui met en avant, à travers le respect de la concurrence, l'intérêt supposé du consommateur, ou une Europe mettant en place une véritable économie sociale de marché dans la recherche d'une harmonisation sociale qui ne soit pas *a minima*) et des intérêts économiques différents entre les pays qui composent l'Union européenne, l'important est sans doute aujourd'hui de retrouver une âme, un sens à ce que nous essayons de vivre dans cette construction européenne, souvent laborieuse et difficile, et pour nous chrétiens, de nous y engager avec générosité et réalisme. Le pape François, pourtant issu d'un autre continent, n'a pas manqué de s'exprimer longuement (pas moins de cinq grands discours sur ce sujet depuis son élection !) sur l'importance de la construction européenne, le rôle que l'Europe a à jouer dans le monde et la contribution que peuvent apporter les chrétiens à cette construction.

çois, pourtant issu d'un autre continent, n'a pas manqué de s'exprimer longuement (pas moins de cinq grands discours sur ce sujet depuis son élection !) sur l'importance de la construction européenne, le rôle que l'Europe a à jouer dans le monde et la contribution que peuvent apporter les chrétiens à cette construction.

L'IMPORTANT EST
SANS DOUTE
AUJOURD'HUI
DE RETROUVER UNE ÂME

L'ENGAGEMENT EUROPÉEN DU PAPE FRANÇOIS

Ainsi, lors du colloque organisé à Rome par la Comece¹ et la Secrétairerie d'État à Rome en octobre 2017, « *Rethinking Europe* », le pape François soulignait que « la première et peut-être la plus grande contribution que les chrétiens puissent offrir à l'Europe d'aujourd'hui, c'est de lui rappeler qu'elle n'est pas un ensemble de nombres ou d'institutions, mais qu'elle est faite de personnes. [...] Les personnes ont des visages, elles nous obligent à une responsabilité réelle, active, "personnelle" ; les chiffres nous occupent avec des raisonnements, certes utiles et importants, mais ils resteront toujours sans âme. Ils nous offrent l'alibi d'un désengagement, parce qu'ils ne nous touchent jamais dans la chair. Reconnaître que l'autre est surtout une

1. Comece : Commission des évêchés de la Communauté européenne.

personne signifie valoriser ce qui m'unit à lui. Le fait d'être des personnes nous lie aux autres, nous fait être communauté. Donc, la deuxième contribution que les chrétiens peuvent offrir à l'avenir de l'Europe est la redécouverte du sens d'appartenance à une communauté ».

« Personne et communauté sont donc les fondements de l'Europe que, en tant que chrétiens, nous voulons et pouvons contribuer à construire. Les pierres de cet édifice s'appellent : dialogue, inclusion, solidarité, développement et paix². »

Devant la montée des extrémismes, le pape plaide pour un véritable dialogue en Europe :

Favoriser le dialogue : tout dialogue est une responsabilité fondamentale de la politique et malheureusement on observe trop souvent comment elle se transforme plutôt en lieu d'affrontements entre des forces opposées. La voix du dialogue est remplacée par les hurlements des revendications. À bien des endroits, on a le sentiment que le bien commun n'est plus l'objectif premier poursuivi et ce désintérêt est perçu par de nombreux citoyens³.

LA RESPONSABILITÉ MONDIALE DES EUROPÉENS

Un autre aspect qu'il nous faut souligner dans les enjeux actuels du débat européen est la question de la place de l'Europe dans le monde et dans le fonctionnement d'une économie mondialisée. Plus que nous ne le pensons et sans doute que nous ne l'imaginons, l'Europe est attendue et regardée par d'autres pays et d'autres ensembles en construction (Amérique du Sud, Asean...). « En 20 ans, le monde a profondément changé et il est clair qu'il n'est plus centré sur l'Europe. L'Église, elle aussi, a beaucoup changé et s'est internationalisée dans ses références culturelles et son mode de gouvernement. La question est bien de voir si ce que l'Europe a pu apporter au monde dans sa compréhension de l'homme, de sa dignité inaliénable, de ses droits

2. « *Rethinking Europe* » : Discours du pape François, 28 octobre 2017.

3. *Idem*.

fondamentaux, de sa capacité relationnelle et solidaire, pourra encore être affirmé demain et proposé comme un idéal sur d'autres continents⁴. » Autrement dit, devant les mutations très rapides des équilibres géopolitiques entre les grandes puissances (repli américain, influence russe sur différents lieux de conflits, montée de la puissance économique et militaire chinoise), si nous plaidons pour des relations internationales mieux organisées et davantage régulées, tant au point de vue politique qu'économique et commercial, c'est bien l'Europe et sans doute elle seule aujourd'hui qui peut en être la cheville ouvrière et le fer de lance.

Comme chrétiens, nous avons à aider les citoyens européens à discerner la nature des choix à effectuer pour que l'Europe réponde davantage aux attentes des peuples européens, mais aussi à sa mission propre dans l'évolution du monde.

4. Mgr Georges Pontier, Président de la CEF : Discours de clôture de l'assemblée des évêques à Lourdes, 8 novembre 2018.

Résonances

UNE ENTREPRISE DE PAIX

Alain Le Négrate

Depuis 1985, le 9 mai est la journée de l'Europe dans toute l'U.E., en référence à l'événement fondateur du 9 mai 1950. Ce jour-là, à partir d'un feuillet élaboré par Jean Monnet, Robert Schuman présente un plan audacieux au gouvernement français qui l'accepte. Le jour-même, ce plan est rendu public dans une déclaration solennelle, avec l'accord du chancelier fédéral allemand Adenauer. La France tend la main à l'Allemagne en lui proposant de s'associer, sur un pied d'égalité, pour gérer en commun le charbon et l'acier des deux pays. Cinq ans exactement après la fin de la guerre, la première pierre de la construction européenne est posée : l'association va s'élargir rapidement et devenir la Communauté européenne.

Robert Schuman n'a écrit qu'un seul livre, fait d'articles et d'interventions et publié en 1963, en pleine guerre froide. Les extraits ci-dessous en proviennent.

*

Il est de l'intérêt de l'Europe d'être maîtresse de sa destinée. Le morcellement de l'Europe est devenu un absurde anachronisme. [...] Cette Europe n'est dirigée contre personne ; elle n'a aucun dessein d'agression, aucun caractère égoïste ou impérialiste, ni dans son sein ni à l'égard d'autres pays. Elle reste accessible à qui voudra y adhérer. Elle a comme raison d'être la solidarité et la coopération internationales, une organisation rationnelle du monde dont elle devra constituer une partie essentielle. Ce qui compte à l'actif de l'Europe, c'est qu'elle est à même de contribuer, effectivement et dans l'immédiat, aux besoins de l'humanité, en réponse aux aspirations nouvelles des peuples. *Il s'agit donc d'une entreprise de paix.* [...]

DÉSINTOXIQUER LES MANUELS D'HISTOIRE

La guerre et ses destructions, comme la victoire libératrice, ont été œuvre collective. La paix, si nous voulons qu'elle devienne une victoire durable sur la guerre, devra s'édifier en commun, par tous les peuples, y compris ceux qui se sont combattus hier et qui risquent de s'affronter à nouveau dans des rivalités sanglantes. [...] Que cette idée d'une Europe réconciliée, unie et forte, soit désormais le mot d'ordre pour les jeunes générations désireuses de servir une humanité enfin affranchie de la haine et de la peur, et qui réapprend, après de trop longs déchirements, la fraternité chrétienne. [...]

La désintoxication des manuels d'histoire est une des premières nécessités. Elle n'est en contradiction ni avec la liberté de pensée et d'expression des adultes, ni avec le véritable patriotisme qui doit être enseigné à la jeunesse. Sous prétexte de servir le sentiment national et le culte d'un passé glorieux, on méconnaît souvent le devoir d'impartialité et de vérité : on croit devoir faire systématiquement l'apologie de ce qui a été perfidie, exploitation cynique de la force et de la terreur ; on impute trop souvent les torts à la nation rivale. On devrait, au contraire, enseigner les causes profondes des antagonismes qui ont déchiré l'humanité ; l'absurdité des sacrifices que tant de guerres dynastiques et idéologiques ont imposés aux peuples qui ont fait les frais des ambitions frivoles et du fanatisme. D'autre part, il y a lieu de faire ressortir, de mettre en valeur la réelle communauté d'idées et d'aspirations qui a toujours existé entre les nations à des degrés divers et qui a été étouffée par les passions suscitées et exploitées. [...]

VERS UNE DÉMOCRATIE GÉNÉRALISÉE

Il faudra d'abord nous entendre sur le terme « démocratie ». [...] C'est ici qu'intervient la doctrine du christianisme. La démocratie doit son existence au christianisme. Elle est née le jour où l'homme a été appelé à réaliser dans sa vie temporelle la dignité de la personne humaine, dans la liberté individuelle, dans le respect des droits de chacun et par la pratique de l'amour fraternel à l'égard de tous. Jamais avant le Christ pareilles idées n'avaient été

formulées. La démocratie est ainsi liée au christianisme, doctrinalement et chronologiquement. Elle a pris corps avec lui, par étapes, à travers de longs tâtonnements, parfois au prix d'erreurs et de rechutes dans la barbarie. Dans ce long et dramatique processus de la civilisation chrétienne, ce n'étaient et ce ne sont d'ailleurs pas toujours les croyants intégraux qui ont fait faire à la démocratie les progrès les plus décisifs. [...] Les notions chrétiennes ont survécu et agi dans le subconscient d'hommes qui avaient cessé de pratiquer une religion dogmatique, mais qui continuaient à s'inspirer de ses grands principes. Ceux-ci sont devenus et demeurent les caractéristiques de la civilisation contemporaine. C'est ainsi, par exemple, que les rationalistes du XVIII^e siècle ont proclamé et popularisé les droits de l'homme et du citoyen qui sont d'essence chrétienne. [...]

La démocratie surtout ne s'improvise pas ; l'Europe a mis plus d'un millénaire de christianisme à la façonner. [...] Je conclus avec Bergson que « la démocratie est d'essence évangélique parce qu'elle a pour moteur l'amour ». La démocratie sera chrétienne ou elle ne sera pas. [...]

Enfin, la démocratie est une création continue ; elle sait qu'elle est toujours perfectible. Le totalitarisme entretient l'illusion de posséder la vérité non seulement complète mais immédiate et définitive ; il ne peut ni attendre ni admettre les étapes, surtout lorsqu'il est personnifié par un homme qui se sait mortel et par conséquent veut l'achèvement de son œuvre sans aucun délai. La démocratie tient compte de l'évolution des idées et des correctifs que l'expérience, c'est-à-dire la leçon des succès et des échecs, nous apporte sous le contrôle d'une libre discussion et d'une libre appréciation. La mise en œuvre de ce vaste programme d'une démocratie généralisée dans le sens chrétien du mot trouve son épanouissement dans la construction de l'Europe.

L'EUROPE NE SE FERA PAS EN UN JOUR

Nous mesurons sans peine le chemin qu'il faut parcourir pour atteindre le

but. *Les espoirs auxquels nous voulons nous cramponner se fondent sur le désir de paix qui s'affirme chaque jour plus nettement chez les peuples et qui finira par s'imposer à leurs dirigeants ; sur les progrès très réels déjà accomplis dans la coopération entre les pays jadis ennemis ; sur notre commune volonté de ne pas relâcher nos efforts d'accepter les réalisations partielles, en attendant que notre patience et notre loyauté l'emportent sur les hésitations et sur les résistances. [...]*

Une véritable communauté suppose au moins certaines affinités particulières. Les pays ne se groupent pas lorsqu'ils ne sentent pas entre eux quelque chose de commun, et ce qui doit être commun surtout, c'est un minimum de confiance. Il faut aussi un minimum d'intérêts identiques, sans cela on aboutit à une simple coexistence, mais pas à une coopération. Pour s'entendre et pour construire une union étroite, il n'est pas interdit de se distinguer dans une certaine mesure, mais il faut aussi être sûr qu'il existe suffisamment de liens et d'idées communes. Servir l'humanité est un devoir à l'égal de celui que nous dicte notre fidélité à la nation. Et c'est ainsi que nous nous acheminons vers la conception d'un monde où se dégageront de plus en plus la vision et la recherche de ce qui unit les nations, de ce qui leur est commun, et où se conciliera ce qui les distingue ou les oppose.

L'Europe se cherche ; elle sait qu'elle a en ses mains son propre avenir. Jamais elle n'a été si près du but. Dieu fasse qu'elle ne laisse pas passer l'heure de son destin, l'ultime chance de son salut. La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent. La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait.

Robert Schuman,
Pour l'Europe, éd. Nagel SA, 1963, 5^e éd. : 2010 (extraits).

Extraits du pape François

Que t'est-il arrivé, Europe humaniste, paladin des droits de l'homme, de la démocratie et de la liberté ? Que t'est-il arrivé, Europe terre de poètes, de philosophes, d'artistes, de musiciens, d'hommes de lettres ? Que t'est-il arrivé, Europe mère de peuples et de nations, mère de grands hommes et de grandes femmes qui ont su défendre et donner leur vie pour la dignité de leurs frères ?

*Discours lors de la remise du Prix Charlemagne,
Rome, 6 mai 2016.*

LETTRE AUX COMMUNAUTÉS

Communauté Mission de France

BP 101 - 3, rue de la Pointe - 94171 Le Perreux-sur-Marne Cedex.

Tél : 01 43 24 95 95 **Fax :** 01 43 24 79 55 **Courriel :** secretariat@missiondefrance.fr

Site : www.missiondefrance.fr

Directeur gérant : Arnaud FAVART

Responsable : Nicolas RENARD

Comité de rédaction : Pierre CHAMARD-BOIS, Dominique DEVISSE, Arnaud FAVART, Gersende de VILLENEUVE, Michel GROLLEAUD, Bernard MICHOLLET, Guy PASQUIER, Nicolas RENARD, Matthieu FONTAINE, Isabelle SALEMBIER **Relecture :** Michel GROLLEAUD

Abonnements : Secrétariat Mission de France **Photos :** Communauté Mission de France

Réalisation : Agence Kaolin - 8, avenue du Maine - 75015 Paris - agencekaolin.com

Secrétaire de rédaction : Magali REBEAUD **Maquette :** Arnaud TOMASSO et Mathilda OUDIZ

Correction : Cécile BENOISTON

Impression : Chevillon, Sens (89) - Dépôt légal n° 469 / N° commission paritaire : 1119 G 85660